CONSTRUCTION DURABLE

Tableau de bord trimestriel Plan Bâtiment Grenelle





Mars 2011 N° 1

Préface

Un tableau de bord trimestriel pour jalonner l'évolution « verte » du Bâtiment

La Cellule Economique Rhône-Alpes initie un baromètre trimestriel visant à situer la progression de la démarche environnementale dans le secteur du Bâtiment. Les premiers indicateurs soulignent le dynamisme du logement collectif neuf.

Suivre la progression du Plan Bâtiment Grenelle ⁽¹⁾ au niveau régional comme cela se fait déjà au niveau national pour évaluer les tendances du marché de la performance énergétique et de la qualité environnementale du bâti : c'est ce que va désormais permettre le nouveau tableau de bord trimestriel réalisé par la Cellule Economique Rhône-Alpes.

Cette première édition a pour objet de pointer les évolutions récentes de Rhône-Alpes en la matière, et ce, à la lumière des quatre objectifs fixés par le gouvernement à l'issue des Grenelle I et II : 1) assurer la qualité des nouveaux bâtiments ; 2) dynamiser la rénovation énergétique de l'existant ; 3) mobiliser les professionnels du secteur (recrutement, formation) ; 4) développer le marché des énergies renouvelables. Que révèle ce premier baromètre régional ?

A la lecture de ce document, un constat émerge : en Rhône-Alpes, la démarche est engagée. **45 % des mises en chantier** - Ainsi, dans le neuf, la région connaît une forte progression des demandes de labellisation BBC ⁽²⁾ : cinq fois plus en 2010 qu'en 2009 ! Cette dynamique est portée par le logement collectif, avec 45 % des mises en chantier. En revanche, les locaux (tertiaire) sont à la peine.

55 milliards d'euros de travaux - Côté rénovation énergétique, l'activité ne fait que démarrer. Pour les logements, elle est tirée par quelques mesures incitatives, notamment le crédit d'impôt dont bénéficie la quasi-totalité des projets du marché privé. Mais le potentiel de travaux à réaliser est très important, de l'ordre de 55 milliards d'euros! Il est à noter au passage que Rhône-Alpes fait moins bien que la moyenne nationale avec une consommation énergétique de 252 kwh/m² contre 240 kwh/m².

3 500 stagiaires - Deux indices montrent que la profession se mobilise pour investir le marché de la performance énergétique. Le premier, c'est la montée en puissance des formations dédiées, notamment FEEBat avec 3 500 stagiaires comptabilisés à fin 2010 (8 % des effectifs régionaux) ; le second : l'augmentation du nombre d'entreprises qui enrichissent leur capital « qualifications » (Qualibat, Qualit'enr, Pros de la performance énergétique, Eco-artisans).

Une nouvelle dynamique - Certes, en Rhône-Alpes, grâce à la filière solaire notamment, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie, proche de 19 %, est déjà significative. Mais elle est quasiment stable depuis 4 ans. Pour atteindre les 23 % requis par le Grenelle, il faudra impulser une nouvelle dynamique, bois-énergie et éolien en tête!

Jacques CHANUT Président de la **C**ellule **E**conomique **R**hône-**A**lpes

(1) Le Plan Bâtiment Grenelle vise, à l'horizon 2020, une réduction de 38 % de la consommation d'énergie et de 50 % des émissions de gaz à effet de serre !

(2) BBC: Bâtiment Basse Consommation



Sommaire

Mise en perspective

I. La qualité environnementale des nouveaux bâtiments construits en Rhône-Alpes : quelle progression ?

- 1. Les signes de performance énergétique et de qualité environnementale des bâtiments neufs
- 2. Quelle dynamique de labellisation de logements?
- 3. Comment progresse la labellisation des locaux?

II. La rénovation énergétique du parc existant en Rhône-Alpes : quelle évolution ?

- 1. Le potentiel de travaux de rénovation énergétique
- 2. Etat des lieux énergétiques du parc de logements
- 3. Comment progresse la rénovation énergétique des logements?
- 4. Quels dispositifs mis en place pour préparer et engager la rénovation énergétique des locaux ?

III. Quelles adaptations pour les professionnels du secteur Bâtiment en Rhône-Alpes?

- 1. Cartographie des formations continues Bâtiment Grenelle réalisées en 2009
- 2. Quelle est la dynamique de formation FEE Bat?
- 3. Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment ?
- 4. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

IV. Quelle dynamique des marchés des énergies renouvelables en Rhône-Alpes ?

- 1. Comment progresse la part d'énergies renouvelables parmi la production d'énergie?
- 2. ... le marché du solaire photovoltaïque
- 3. ... le marché du solaire thermique
- 4. ... le marché du bois énergie

Lexique

Annexes

- Le Grenelle de l'environnement
- Objectif 1 : Qualité environnementale des nouveaux bâtiments
- Objectif 2 : Rénovation énergétique du parc existant
- Objectif 3 : Accompagnement des professionnels du secteur Bâtiment en termes de recrutement et de formation
- Objectif 4 : Développement des énergies renouvelables

Objectif 1 : Progression de la performance énergétique et environnementale des nouveaux logements un « gap » plus important sur les locaux

Malgré le contexte économique difficile, les demandes de labellisation BBC ont connu une forte croissance en 2010. Le nombre de demandes a été multiplié par 5. Rapportées aux mises en chantier, cela représente 28%. Dans moins de 2 ans, ce niveau de performance sera la norme (RT 2012) pour chaque nouveau logement. En ce qui concerne les locaux tertiaires, seules quelques opérations exemplaires ont été réalisées. Il sera donc plus difficile d'atteindre l'objectif Grenelle dont l'échéance pour ce type de bâti est le 28 Octobre 2011.

Quelle dynamique de labellisation de logements en Rhône-Alpes?

		2009	2010	Evo	lution
uts	Logements mis en chantier	40 316	40 672	⇒	+ 1%
Logements	Demandes BBC	1 707	8 785	尹	+ 415%
_	Demandes BBC / mises en chantier	4%	28%	从	+ 24 pts
Total	Labellisations BBC	116	525	₩.	+ 353%
,					
als	Demandes BBC	228	759	刀	+ 233%
ogements-	Demandes BBC / mises en chantier	1%	5%	从	+ 4 pts
의 ii	Labellisations BBC	12	115	从	+ 858%
ents	Demandes BBC	1 479	8 026	灵	+ 443%
Logements collectifs	Demandes BBC / mises en chantier	7%	45%	abla	+ 37 pts
ت "	Labellisations BBC	104	410	从	+ 294%

En savoir plus ... page 10

Comment progresse la labellisation de locaux en Rhône-Alpes?

X "	Surfaces mises en chantier	1326 m²	1185 m²	<u>S</u>	- 11%
locau	Demandes NF HQE** (opérations)	17	28	从	+ 65%
otal	Demandes BBC (opérations)	4	ND	ND	ND
10	Demandes BBC (surfaces)	23785 m²	ND	ND	ND

^{*} Les données 2010 BBC correspondent aux 10 premiers mois de 2010

^{**} Les demandes NF HQE sont cumulées

Objectif 2 : Emergence des marchés de rénovation énergétique fortement soutenus par des leviers financiers

Les marchés de la rénovation énergétique sont encore émergents. Les entreprises s'adaptent progressivement à la réglementation : peu de labellisations en rénovation actuellement (21 logements labellisés BBC Rénovation en Rhône-Alpes en 2010) mais qui sont amenées à progresser.

Des mesures incitatives sont en place : Eco-ptz, crédit d'impôt développement durable, prêts spécifiques au logement social (Eco-PLS, FEDER). Selon un sondage TNS-Sofres, le crédit d'impôt est de loin la mesure la plus incitative. Cependant, elle ne présume pas du niveau de performance énergétique. Autres types d'aides : le plan de relance pour les locaux, les aides des collectivités locales, les aides de l'ANAH, la TVA à 5,5%...

Comment progresse la rénovation énergétique des logements en Rhône-Alpes?

		2009	2010	Evol	ution
(A)	Nombre d'éco-PTZ*	2 696	1 725	S	- 36%
al	Densité d'éco-PTZ	3,3	5,9	ス	+ 78%
otal	- sur l'individuel	6,6	11,5	7	+74%
	- sur le collectif	0,6	1,3	7	+ 113%
_	Nombre d'éco-PLS**	ND.	5 876	NI	D.

^{*} données au 3ème trimestre de chaque année

^{**} données arrêtées au 16 Décembre 2010

	<u>Dispositifs*</u> depuis le début de leur mise en œuvre	Nb de logements rénovés	Montant moyen par logement	Volume de travaux moyen annuel	Nb moyen Igts rénovés annuellement
	Eco-ptz	12 012	20 798 €	181 M€	8 686
Total	Crédit d'impôt développement durable - Efficacité Energétique	255 865	4 500 €	288 M€	63 966
. go	Eco-PLS	5 876	27 642 €	83 M€	3 001
_	Subvention FEDER	3 800	25 000 €	48 M€	1 900

^{*} Les dispositifs d'aides et de prêts sont présentés en volume. Les critères d'accessibilité et leur champ sont susceptibles d'évoluer.

En savoir plus ... page 20

Quels dispositifs sont en place pour engager la rénovation énergétique des locaux en Rhône-Alpes?

	Dispositif	Montant	Surfaces auditées
Bâtiments de l'Etat	Plan de relance	3,4 M€	1,2 M de m²



Mise en perspective

Objectif 3 : Progression du nombre d'actifs formés aux compétences Bâtiment liées au Grenelle ...

... des signes de qualité des entreprises de Bâtiment ...

En 2009, 8% des actifs se sont formés sur des domaines liés aux objectifs du Plan Bâtiment Grenelle. Il s'agit de formations techniques ou mettant en avant les interactions entre les différentes techniques comme FEE Bat. Actuellement, près de 3 500 stagiaires se sont formés dans le cadre de FEE Bat. Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à accéder à des appellations telles que Qualit'ENR, « éco-artisans » ou « pros de la performance énergétique ». Certaines appellations sont encore récentes.

Les formations Bâtiment en lien avec le Grenelle en Rhône-Alpes

	2009	2010	Evolution	
Salariés Bâtiment*	124 614	122 735	- 1,5%	
Formations continues Bâtiment	35 253		ND.	
Formations continues Bâtiment Grenelle	11 763	ND.		
Actifs formés Grenelle / actifs Bâtiment	8%	ND.		
Stagiaires FEEBAT**	ND.	3 439	ND.	

^{*} La donnée 2010 est une estimation CERA à partir de la source Pôle emploi

En savoir plus ... page 30

Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment en Rhône-Alpes ?

	2009	2010	Evolution	
Entreprises Qualibat*	3 821	3 676	<u>``</u>	- 4%
Entreprises Qualit' ENR	2 702	2 523	<u>Su</u>	- 7%
Eco-artisans**	ND.	181	N	ID.
Pros de la performance énergétique**	ND.	66	١	ID.

Pour mémoire, on compte 42 985 entreprises de Bâtiment en Rhône-Alpes dont 54% sans salarié

^{**} Données arrêtées au 10 Décembre 2010

^{*} Données arrêtées au 15 Décembre 2010

^{**} Les marques éco-artisans et pros de la performance énergétique n'existent que depuis avril et novembre 2009

Mise en perspective

Objectif 3 : ... une mutation importante des marchés liés à l'innovation

L'isolation par l'extérieur représente plus de 12% du marché français de l'isolation des murs périphériques en 2009 avec une croissance de 22% par rapport à 2008. La ventilation double flux, quant à elle, a définitivement pris le dessus sur le simple flux avec une augmentation de +30% au 1^{er} semestre 2010. Le marché des fenêtres est relativement stable avec +1% d'évolution.

Matériaux et équipements : quelle évolution en France ?

	2009	2010	Evolution	
Isolation par l'extérieur*	6,7 M de m ²		7	+ 22%
Fenêtres **	10,7	10,8	\Rightarrow	+ 1%
- Neuf	3,4	3,1	<u>Su</u>	- 9%
- Rénovation	7,3	7,7	77	+ 5%
Ventilation simple et double flux***	366 683	352 382	Su .	- 4%
- Simple flux autoréglable			<u>S</u>	- 6%
- Simple flux hygroréglable			<u>S</u>	- 1%
- Double flux				+ 30%
Ventilation mécanique répartie***	79 913	77 915	Si .	- 3%
Climatiseur petit tertiaire et commercial***	12 520	12 422	\Rightarrow	- 1%
Climatiseur gd tertiaire, hospitalier, industrie***	102 693	90 067	à	- 12%
Pompes à chaleur - (Air/Eau et géothermie)***	99 300	54 771	21	- 45%

^{*} évolution faite sur 2008-2009

^{**} Unité : Millions de fenêtres

^{***} Les données sur la ventilation, la climatisation et sur les PAC se font sur le 1er semestre / elles correspondent aux unités vendues

Mise en perspective

Objectif 4 : Une accélération du développement des filières EnR en Rhône-Alpes à prévoir pour atteindre l'objectif des 23% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie

La part d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie est de 18,9% en Rhône-Alpes. Stable depuis 4 ans, une évolution au fil de l'eau de cette part en Rhône-Alpes ne sera cependant pas suffisante, car Rhône-Alpes ne saura se satisfaire de la valeur moyenne nationale prescrit par le Grenelle. Les données les plus récentes en Rhône-Alpes montrent une hausse des panneaux solaires photovoltaïques et thermiques et une stabilisation du bois-énergie.

Quelle progression des énergies renouvelables ?

	2008	2009	2010	Evol	ution
ENR / consommation d'énergie finale*	19,9%	18,9%	ND.	<u>S</u>	-5%
Puissance photovoltaïque raccordée**	ND.	25 MW	78 MW	从	+ 210%
Production de solaire thermique*	102 MWh	113 MWh	ND.	从	+ 11%
Production de bois-énergie	7142 MWh	7245 MWh	ND.	Ţ	+ 1%

^{*} évolutions faites sur 2008-2009

^{**} Les données 2010 sur la puissance photovoltaïque raccordée concernent le 3ème trimestre, et l'évolution par rapport au stock au 31.12.2009

Ι. Progression de la qualité environnementale des nouveaux bâtiments construits en Rhône-Alpes

40 672 logements construits en Rhône-Alpes en 2010

Soit 1,3% du parc de logements existants

8785 demandes de logements BBC - 10 premiers mois de 2010

Soit 28% des mises en chantier

- 10 premiers mois de 2010

> 6% dans l'individuel

, 45% du collectif

... des demandes multipliées

par 5 depuis la fin de l'année 2009

525 logements BBC - 10 premiers mois de 2010

... des labellisations multipliées par 4,5depuis la fin de l'année 2009



1. Les signes de performance énergétique et de qualité environnementale des bâtiments neufs

Des labels selon le niveau de performance énergétique et selon le type de bâtiment

Type de construction	Marque de certification	Organisme
Maisons individuelles en secteur diffus	 Label Haute Performance énergétique BBC-Effinergie dans le cadre des certifications NF Maisons ind. et NF Maison ind. Démarche HQE 	CEQUAMI
Maison en secteur diffus et groupés, Logements collectifs	 Label Haute performance Energétique BBC-Effinergie délivrée en options des certifications QUALITEL et Habitat & Env. 	CERQUAL
Tout type de logement	 Label Haute Performance Energétique BBC-Effinergie dans le cadre du label de performance 	Promotelec
Bâtiments Tertiaires	 Label Haute Performance Energétique BBC-Effinergie délivrée dans le cadre de la certification NF Bâtiment Tertiaires Démarche HQE et à venir NF Bâtiments tertiaires 	CERTIVEA

Type de construction	Type de label	Organisme
Logements	La consommation d'énergie de chauffage doit être inférieure à 15kWh/m².an et l'exigence de performance énergétique et de 42kWh/m².an	PassivHaus
Logements ou locaux	Minergie Standard : exigence de performance énergétique de 38 kWh/m2/an Minergie Plus : exigence de performance de 30 kWh/m2/an et un besoin de chauffage inférieur à 15 kWh/m2/an	Minergie®

Quatre organismes certificateurs sont reconnus par l'Etat et accrédités par le COFRAC. L'association EFFINERGIE® ne délivre donc pas elle-même de label BBC-Effinergie®. Chacun des organismes certifie un type de construction différent.

3 principaux labels réglementaires encadrent la performance énergétique des nouvelles constructions

- Haute performance énergétique (HPE), le référentiel défini l'éligibilité au label HPE 2005 les bâtiments qui présentent une consommation conventionnelle d'énergie inférieure d'au moins 10% à la consommation de référence définie par la RT 2005
- Très haute performance énergétique (THPE), défini quant à lui une consommation conventionnelle d'énergie au moins inférieure de 20% à la consommation de référence définie par la RT 2005.
- Bâtiment basse consommation (BBC): niveau d'exigence défini par l'association Effinergie et peut être attribué aux bâtiments de logements neufs consommant au maximum 50 kWh/m2/an à ajuster d'un facteur 0,8 à 1,3 selon l'altitude et la zone climatique, ainsi qu'aux bâtiments tertiaires présentant une consommation inférieure à 50% de la consommation conventionnelle de référence de la RT 2005.

Deux autres labels, suisse et allemand, commencent à être attribués en France.



2. Quelle dynamique de labellisation de logements?

Demandes de certifications NF HQE pour les maisons individuelles en Rhône-Alpes : un nombre encore très faible en 2010 (25 demandes)

Demandes de certification de maisons individuelles en Rhône- Alpes - Source: CEQUAMI		2009	2010	Evolution sur 1 an
Demandes de	NF	677	497	-27%
certification	NF HQE	10	25	+150%

Demandes de certification NF HQE de maisons individuelles en Rhône- Alpes en 2010 - Source: CEQUAMI	Rhône- Alpes	France	Part de Rhône- Alpes/Fce
Demandes NF HQE	25	430	6%

La démarche NF HQE pour les maisons individuelles reste encore peu demandée : 10 demandes en 2009 et 25 en 2010.

6% des demandes faites en France ont été faites dans la région Rhône-Alpes : part relativement faible par rapport à la part observée généralement (environ 10%).

Demandes de labellisations Haute Performance Energétique (HPE) pour les maisons individuelles en Rhône-Alpes: 19 en 2010

Demandes de labellisation de maisons individuelles en Rhône- Alpes en 2010 - Source: CEQUAMI	Rhône- Alpes	France	Part de Rhône- Alpes/Fce
Demandes de labellisation Haute Performance Energétique	19	359	5%

Les demandes de labellisation Haute Performance Energétique pour les maisons individuelles sont faibles également

Seules 19 demandes en Rhône-Alpes en 2010, soit 5% des demandes françaises.

> Certifications environnementale des logements individuels groupés et collectifs en Rhône-Alpes en 2010 : 3 603 certifications accordées soit une hausse de 115% en un an

	logements ind. groupés et ne-Alpes Source:	2008	2009	2010	Evolution sur 1 an
Cortifications	Habitat et Env. certifiés	926	1 348	2 320	+72%
Certifications accordées	NF HQE	70	325	1 283	+295%
	Total	996	1 673	3 603	+115%
Demandes	Habitat et Env. certifiés	926	1 348	2 320	+72%
Demandes	NF HQE	ND.			

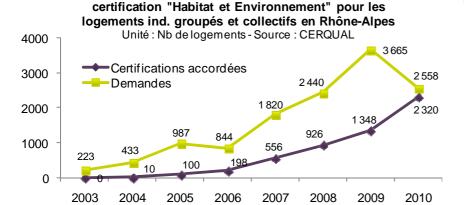
Evolution des certifications et des demandes de

295%

Avec 1 283 certifications NF HQE accordées en 2010 contre 325 en 2005, l'évolution de ce type de certifications est très important :

Forte progression des certifications environnementales (+115%)

Les certifications Habitat et Environnement connaissent elles aussi une forte progression bien que moins importante que celle du NF HQE.



NB : Le décalage entre les demandes et les labellisation s'explique par le délai d'obtention des labellisations Hors données Promotelec



2. Quelle dynamique de labellisation de logements?

Labellisations énergétique des logements individuels groupés et collectifs en Rhône-Alpes en 2010 : 9 661 demandes soit une hausse de 18% en un an

Demandes de labellisation de logements ind. groupés et collectifs en Rhône-Alpes Source: CERQUAL		2008	2009	2010	Evolution sur 1 an
	HPE 2005	1 279	1 706	462	-73%
	HPE enr 2005	25	0	0	+0%
Demandes de labellisation	THPE 2005	2 969	4 002	2 102	-47%
énergétique	THPE enr 2005	535	175	172	-2%
chergetique	BBC-Effinergie 2005	1 051	2 311	6 925	+200%
	Total labellisations	5 859	8 194	9 661	+18%

Les demandes de labellisations énergétiques progressent de façon constante depuis 2006.

Avec un niveau de performance énergétique de plus en plus élevé, les labels HPE et THPE décernés aux logements individuels groupés et collectifs sont progressivement abandonnés : tous enregistrent une baisse en 2010. Les nouvelles demandes ont plutôt comme objectif le niveau BBC avec une hausse de près de 200%.

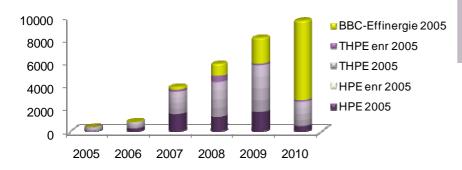
Evolution des labellisations énergétiques et des demandes pour les logements individuels groupés et collectifs en Rhône-Alpes



NB : Le décalage entre les demandes et les labellisation s'explique par le délai d'obtention des labellisations

Evolution des demandes de labellisation énergétiques des logements ind. groupés et collectifs en Rhône-Alpes selon le type de label

Unité: Nb de logements - Source: CERQUAL



Les nouvelles constructions logements individuels groupés et collectifs se sont fortement tournées vers le label BBC en 2010

En 2010, le nombre de labels BBC demandés représentent 72% de l'ensemble des labels énergétiques pour 28% en 2009.

Hors données Promotelec

Haute Performance énergétique : Il est délivré à un bâtiment dont la consommation en Énergie Primaire est 10% inférieure à la consommation de référence selon la RT en vigueur.

HPE-EnR: Il ajoute une condition supplémentaire au label HPE: Soit avoir plus de 50% du chauffage assuré par un générateur utilisant la biomasse, soit avoir un réseau de chaleur utilisant plus de 60% d'énergies renouvelables.

Très Haute Performance Energétique : Il est délivré à un bâtiment dont la consommation en Énergie Primaire est 20% inférieure à la consommation de référence selon la RT en vigueur.

THPE-EnR: Il est délivré à un bâtiment dont la consommation en Énergie Primaire est 30% inférieure à la consommation de référence selon la RT en vigueur. De plus le bâtiment doit faire appel à un systèmes EnR

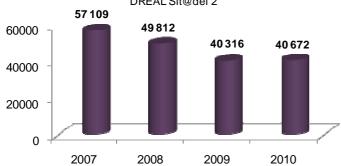


2. Quelle dynamique de labellisation de logements ?

- En 2013, tous les nouveaux logements devront atteindre le niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC)
- Construction neuve en Rhône-Alpes: 40 672 logements construits en 2010, soit 1,3% du parc de logements existants

Logements mis en chantier sur les 10 premiers mois de 2010 en Rhône-Alpes Source: DREAL Sit@del 2	2009	2010	Evolution 2009 - 2010
Total logements	40 316	40 672	+1%
Logements individuels	16719	16 687	-0%
Logements collectifs et résidences	23597	23 985	+2%

Evolution des logements mis en chantier en Rhône-Alpes Unité : nb de logements (individuels, collectifs, résidences) - Source : DREAL Sit@del 2





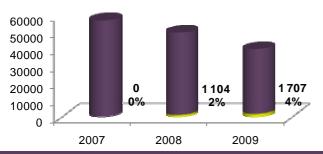
Demandes de labellisation BBC en Rhône-Alpes : 8 785 sur les 10 premiers mois 2010, soit 28% des logements mis en chantier

Nombre de demandes de labellisation BBC en Rhône-Alpes sur les 10 premiers mois de 2010 - Unité : Nb de logements Source: BBC-Effinergie	2009	10 premiers mois de 2010	Part des demandes BBC parmi le nombre de logements mis en chantier
Total logements	1707	8 785	28%
Logements individuels	228	759	6%
Logements collectifs et résidences	1479	8 026	45%
Opérations collectives et résidences	45	210	

On distingue une disparité importante de la pénétration du label BBC dans les nouveaux logements selon le type de ces dernier. La part de ceux qui ont fait une demande de labellisation est beaucoup plus forte sur les logements collectifs (45%) que sur l'individuel (6%).

Evolution de la part des demandes de labellisations BBC parmi les logements mis en chantier en Rhône-Alpes

Unité : Nb de logements – Source : DREAL Sit@del2 – BBC-Effinergie

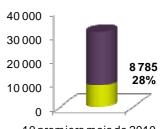


Logements mis en chantier (hors demande BBC)

Demandes labellisation BBC

Part des demandes de labellisations BBC parmi les logements mis en chantier en Rhône-Alpes sur les 10 premiers mois de 2010

Unité : Nb de logements – Source : DREAL Sit@del2 – BBC-Effinergie



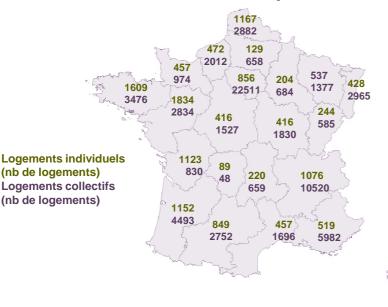
10 premiers mois de 2010



2. Quelle dynamique de labellisation de logements?

Cumul des demandes de labellisation BBC de début 2008 au 29 Octobre 2010

Source: BBC- Effinergie



Depuis 2008 on dénombre 11 596 demandes de labellisation BBC en Rhône-Alpes.

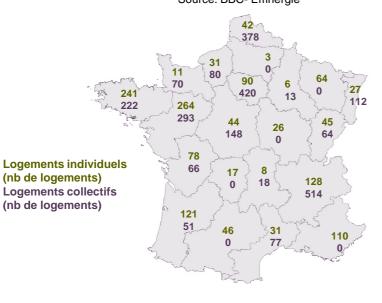
Avec 1 076 labellisations BBC accordées pour les logements individuels, la région Rhône-Alpes est au sixième rang des régions françaises.

La région est au second rang en termes de demandes de labellisation BBC pour le collectif après l'Île-de-France.

➤ Labellisations BBC en Rhône-Alpes : 525 sur les 10 premiers mois 2010

Nombre de labellisations BBC accordées en Rhône- Alpes - Unité : Nb de logements Source: BBC-Effinergie	2009	10 premiers mois de 2010
Total logements	116	525
Logements individuels	12	115
Logements collectifs et résidences	104	410
Opérations collectives et résidences	4	17

Cumul des labellisations accordées de début 2008 au 29 Octobre 2010 Source: BBC- Effinergie



Le délai moyen entre une demande de labellisation et l'obtention du label BBC-Effinergie est de 24 mois (estimation Effinergie).

Avec 514 labellisations BBC accordées pour les logements collectifs, la région Rhône-Alpes est au premier rang des régions françaises. Cela correspond à 17 opérations.

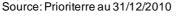
Malgré une part plus faible de logements individuels construits en Rhône-Alpes, la région se place au 3ème rang en termes de labellisations accordées pour les logements individuels.

2. Quelle dynamique de labellisation de logements?

Les labellisations de bâtiments très peu consommateurs d'énergie (pas d'objectif Grenelle spécifique)

Labellisations Minergie provisoires et définitives à la fin du 4ème trimestre 2010 - Source: Prioriterre		Rhône- Alpes	France	Part de Rhône- Alpes/Fce
Minergie Standard	Définitif	30	46	65%
Obj.42kWh/m²∕an	Provisoire	15	90	17%
Minergie Plus	Définitif	3	4	75%
Obj.15kWh/m2/an	Provisoire	3	5	60%

Répartition des certifications Minergie définitives selon le type de bâtiment en Rhône-Alpes





Fort déploiement des labellisations Minergie en région Rhône-Alpes

Depuis Juin 2006, 33 bâtiments ont été labellisés Minergie en Rhône-Alpes. 3 d'entre eux atteignent l'objectif de performance de 15 kW/m².an et sont labellisés Minergie Plus. Le fort poids de la région Rhône-Alpes par rapport à l'ensemble de la France vient de la proximité avec la Suisse, pays d'origine du label.

Parmi les labellisations définitive de Rhône-Alpes, 24 sont des logements et 9 des locaux.

MINERGIE® est un label d'efficience énergétique qui s'applique aux bâtiments neufs ou rénovés

Il y a une obligation de résultat : la performance énergétique du bâtiment doit être de 38 kWh/m2.an en neuf et 60 kWh/m2.an en rénovation.

1 labellisation Passivhaus en Rhône-Alpes

· Lieu: Aix-les-Bains (Savoie)

• Date de réalisation : 2009

FONDATIONS __ Fondations + dalle en béton armé.



STRUCTURES __ Ossature bois. L'ensemble de la structure bois a été préfabriquée en atelier afin d'optimiser les coûts, les délais de montage et les nuisances du chantier. Menuiseries extérieures en bois avec triple vitrage. Bardage mélèze non traité. Végétalisation des toitures terrasses par semis de sédum.

ISOLANTS __ Ouate de cellulose insufflée, fibre de bois extérieure.

AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS __ Doublages intérieurs en Fermacell. Isolation phonique en panneaux de ouate de cellulose. Utilisation de matériaux de finition sains (peintures, sols). Appareils électroménagers classe énergétique A+.

CHAUFFAGE ___ Pas de système de chauffage installé à l'heure actuelle, attente prévue pour un poêle à bois.

EAU CHAUDE ___ 4 m2 de panneaux solaires thermiques + appoint électrique.

AUTRES CARACTÉRISTIQUES ___ VMC double flux à haut rendement couplée à un puits canadien à eau glycolée. Récupération des eaux pluviales pour jardin, WC et lave-linge. Occultation des vitrages par brise-soleil orientables.

Etanchéité à l'air : 0,23 vol/h. ; besoin en énergie primaire de 82 kWh/m2/an.

CONSOMMATION __ 13,8 kWh/m2/an.

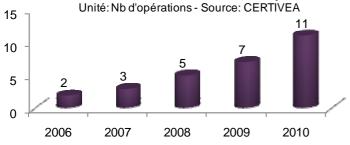


3. Comment progresse la labellisation des locaux?

Faible montée en puissance des certifications NF HQE des bâtiments tertiaires

Certifications cumulées NF HQE teritiares - Source: CERTIVEA	Situation au T4 2010	Evolution sur 1 trim	Evolution sur 1 an
Nb d'opérations certifiées	9	NS.	NS.
Demandes certifications	28	+12%	+65%

Evolution des demandes de certifications NF HQE de bâtiments tertiaires en Rhône-Alpes



Certifications NF HQE teritiares cumulées à la fin du 4T 2010 Source: CERTIVEA	Rhône- Alpes	France	Part de Rhône- Alpes/Fce	Rang RA /Fce
Nb d'opérations certifiées	9	131	7%	2
dont nb labels THPE 2005	1	16	6%	2
dont nb labels BBC- Effinergie 2005	1	7	14%	2
Demandes certifications	28	524	5%	4

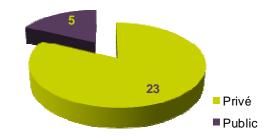
Au 4ème trimestre 2010, 9 opérations ont été certifiées NF HQE et 2 d'entre elles ont obtenu un label THPE 2005 ou BBC Effinergie 2005. Après l'Île-de-France, Rhône-Alpes se place au 2ème rang des régions françaises en termes de certifications NF HQE.

Depuis la mise en place en 2005, on dénombre 28 demandes de certification en Rhône-Alpes, ce qui le place au 19ème rang des régions françaises.

82% des marchés associés à une démarche NF HQE sont des marchés privés.

Répartition des types de marchés des opérations tertiaires en attente de certification NF HQE en Rhône-Alpes

Unité: Nb d'opération - Source: CERTIVEA



Les trois derniers projets associés à une démarche HQE en Rhône-Alpes

2010 Norpec Bâtiment logistique situé à Saint-Vulbas (01) Maître SCI AIN LOGISTIQUE EXPANSION / d'ouvrage GROUPE CHEVALLIER		Performance
		i enomance
	Relation bâtiment et env. immédiat	3
Eco- construction	Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction	1
	Chantier à faible impact environnemental	1
	Gestion de l'énergie	1
Eco-gestion	Gestion de l'eau	2
Lco-gestion	Gestion des déchets d'activité	3
	Maintenance - Pérennité des perf. env.	2
	Confort hygrothermique	2
Confort	Confort acoustique	2
Comort	Confort visuel	3
	Confort olfactif	1
	Qualité sanitaire des espaces	1
Santé	Qualité sanitaire de l'air	1
	Qualité sanitaire de l'eau	1

Norpec Bâtiment logistique situé à Saint-Vulbas (01)

Date de certification : Avril 2010

L'objectif initial s'inscrivait dans le plan de déploiement logistique du groupe CHEVALLIER qui souhaitait implanter une base de distribution dans la région lyonnaise. Cette implantation et la démarche HQE ont été favorisées par l'obtention d'une réserve foncière dans le parc d'activité de la plaine de l'Ain. La démarche HQE a, en outre, été une volonté commune du maître d'ouvrage et de l'investisseur.

Source: profil environnemental – CERTIVEA Chaque cible est notée de 1 à 3 (du moins performant au plus performant)



3. Comment progresse la labellisation des locaux?

2010	BATIMENTS HELIANTHE & EOLIS - Lyon Confluence (69)	Performance Bât. Helianthe	Performance Bât. Eolis
Maître d'ouvrage	EIFFAGE Immobilier Centre Est	BBC 2005	THPE 2005
	Relation bâtiment et env. immédiat	3	3
Eco-	Choix intégré des produits, systèmes et		
construction	procédés de construction	2	2
	Chantier à faible impact environnemental	3	3
	Gestion de l'énergie	3	3
Eco-gestion	Gestion de l'eau	3	3
Lco-gestion	Gestion des déchets d'activité	2	2
	Maintenance - Pérennité des perf. env.	3	3
	Confort hygrothermique	3	3
Confort	Confort acoustique	2	2
Comort	Confort visuel	2	2
	Confort olfactif	3	2
	Qualité sanitaire des espaces	2	2
Santé	Qualité sanitaire de l'air	3	2
	Qualité sanitaire de l'eau	2	2

Bâtiments Helianthe & Eolis – Lyon Confluence (69)

Date de certification : Août 2010

Les bâtiments Hélianthe et Eolis, sur Lyon Confluence, constituent ainsi la première opération de bureaux certifiée NF Bâtiments Tertiaires – Démarche HQE® sur Lyon et sa région. Exemplaires en matière de qualité environnementale, ils présentent un profil environnemental et énergétique ambitieux : gestion de l'énergie, relation avec le site, chantier à faibles nuisances, gestion de l'eau, maintenance et pérennité des performances...

2010	Site industriel dédié à la Thymoglobuline® (69)	Performance	
Maître d'ouvrage	GENZYME POLYCLONALS SAS	Feriorillance	
	Relation bâtiment et env. immédiat	3	
Eco- construction	Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction	3	
	Chantier à faible impact environnemental	3	
	Gestion de l'énergie	3	
Eco-gestion	Gestion de l'eau	3	
Lco-gestion	Gestion des déchets d'activité	3	
	Maintenance - Pérennité des perf. env.	3	
	Confort hygrothermique	3	
Confort	Confort acoustique	3	
Comort	Confort visuel	3	
	Confort olfactif	3	
	Qualité sanitaire des espaces	3	
Santé	Qualité sanitaire de l'air	3	
	Qualité sanitaire de l'eau	1	

Site industriel dédié à la Thymoglobuline® (69)

Date de certification : Juillet 2010

Le site de Sanofi Pasteur, précédemment dédié à la fabrication devenait trop petit pour répondre aux besoins de production. L'américain Genzyme lance donc la construction d'un nouveau site industriel à Lyon dédié à la thymoglobuline®.

Source : profil environnemental – CERTIVEA Chaque cible est notée de 1 à 3 (du moins performant au plus performant)



3. Comment progresse la labellisation des locaux?

> 4 opérations tertiaires en attente d'une labellisation BBC en 2009 en Rhône-Alpes

Demandes et accords de labellisation BBC cumulés du 1er Janvier 2008 au31 Décembre 2009 Source: BBC - Effinergie		Rhône-Alpes		Part de Rhône- Alpes/France	
Opérations tertiaires	Nb de demandes	4	69	6%	4
	Nb d'accords	0	3		
Surfaces tertiaires (m² SHON)	Nb de demandes	23 785	1 031 845	2%	8
	Nd d'accords	0	21 000		

4 opérations en demande de labellisation BBC en Rhône-Alpes Soit 24 000 m² SHON

- 2 opérations dans le Rhône soit 17 700 m² SHON
- 1 opération en Isère soit 5 800 m² SHON
- 1 opération en Savoie soit 300 m² SHON

Source: BBC – Effinergie (données 2010 pas encore disponibles pour la région Rhône-Alpes)

Les labellisations BBC de bâtiments nonrésidentiels tertiaires sont encore très peu sollicitées. En 2009, elles correspondent à 2% des surfaces mises en chantier de locaux non résidentiels tertiaires.

En France, à la fin du mois d'Octobre 2010, on dénombre 209 demandes de labellisation BBC pour des opérations tertiaires, soit 3 fois plus qu'en 2009.

Le délai moyen entre la demande de labellisation et l'obtention du label BBC-Effinergie est de 24 mois (estimation Effinergie).

II.Rythme de rénovation énergétique du parc existant en Rhône-Alpes

3,2

millions de logements existants

 $252\,$ kWh ep / m^2 de consommation énergétique en Rhône-Alpes

55

milliards d'euros

Potentiel de travaux de rénovation énergétique

12 012 éco-prêt à taux zéro - Au 3ème trimestre 2010

576

logements ayant fait une demande de labellisation BBC rénovation - 10 premiers mois de 2010

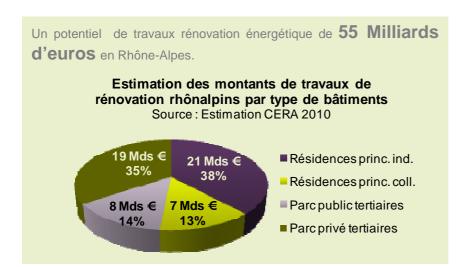
5 876 éco-prêts pour les logements sociaux - Au 16 janvier 2011

Millions d'euros du Plan de relance pour les audits et la rénovation des bâtiments de l'Etat



1. Le potentiel de travaux de rénovation énergétique

55 Milliards d'euros de potentiel de travaux de rénovation énergétique en Rhône-Alpes

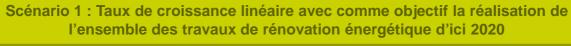


Le potentiel de rénovation énergétique correspond aux travaux de mise aux normes des bâtiments relatives à la réglementation thermique applicable au moment des travaux.

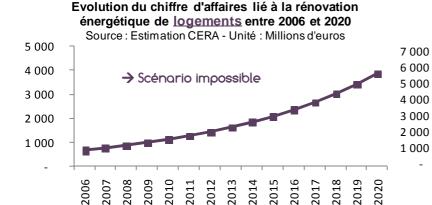
Le potentiel de travaux de rénovation énergétique en Rhône-Alpes est légèrement plus important sur les logements. Ces derniers concentrent 51% des montants de travaux. Les maisons concentrent à elles seules 38% du potentiel. Les locaux non résidentiels représentent quant à eux 49% des montants de travaux.

Scénarios prospectifs de mise en œuvre du potentiel de rénovation en Rhône-Alpes

Les scénarios prospectifs ci-dessous permettent d'appréhender le temps nécessaire pour réaliser ce volume de travaux en Rhône-Alpes. Sans politique d'accompagnement, il sera quasiment impossible de rénover et d'améliorer la performance énergétique de l'ensemble des bâtiments en 2020. L'échéance 2030 semble quant à elle, plus réaliste.

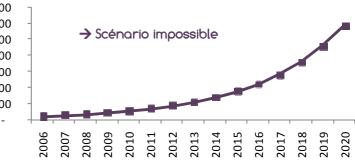




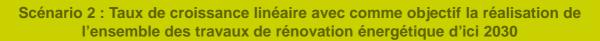


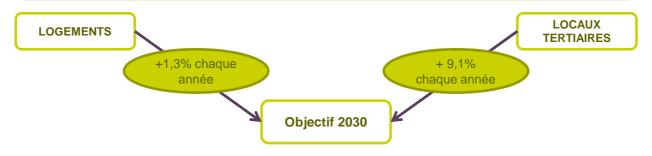
Evolution du chiffre d'affaires lié à la rénovation énergétique de <u>locaux tertiaires</u> entre 2006 et 2020

Source: Estimation CERA - Unité: Millions d'euros



1. Le potentiel de travaux de rénovation énergétique





Evolution du chiffre d'affaires lié à la rénovation énergétique de <u>logements</u> entre 2006 et 2030 Source : Estimation CERA - Unité : Millions d'euros 1 300 1 200 1 100 900 Scénario possible



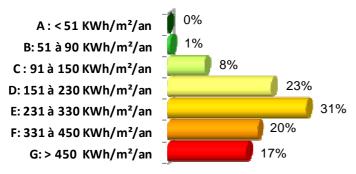
→ Scénario possible sous condition de politique forte d'accompagnement

2. Etat des lieux énergétique du parc de logements

2/3 tiers des logements consomment plus 231 KWh/m²/an en Rhône-Alpes

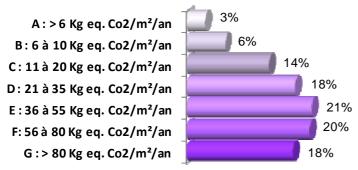
Répartition des logements selon leur étiquette énergétique en Rhône-Alpes (étiquette de type facture)

Unité : Nb de logements - Source : Energie demain - modèle enerterWEB 2011



Répartition des logements selon leur étiquette climat en Rhône-Alpes (étiquette de type facture)

Unité: Nb de logements - Source : Energie demain - modèle enerterWEB 2011



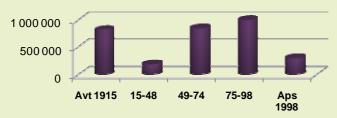
3,2 Millions de logements en Rhône-Alpes. 8 sur 10 sont des résidences principales.

57% des logements sont **collectifs** en Rhône-Alpes (46% en France)

59% des logements ont été **construits avant 1975** en Rhône-Alpes (63% en France)

Répartition des logements existants en Rhône-Alpes selon leur date de construction

Unité: Nb de logements - Source: Filocom 2007



Source : Energie demain - modèle enerterWEB 2011	Rhône- Alpes	France
Consommation énergétique moyenne par m²	252 kWh ep/m²	240 kWh ep/m²
Emission de GES	36 kg eq.	32 kg eq.
moyenne par m ²	CO2/m ²	CO2/m ²

En Rhône-Alpes, 31% des logements du parc rhônalpin sont en classe E (231 à 330 KWh/m²/an). Seuls 9% des logements ont une consommation en dessous de la moyenne prévue à l'horizon 2020 (150 KWh/m²/an). 91% des logements sont donc potentiellement concernés par la rénovation énergétique.

La moyenne de consommation énergétique par m² est plus élevée en Rhône-Alpes (252 kWh ep/m²) qu'en France (240 kWh ep/m²).

En termes d'émissions de gaz à effet de serre, près de 6 logements sur 10 sont en classes E, F, G.

Les émissions de CO2 moyenne par m² est également plus élevée en Rhône-Alpes (36kg eq. CO2/m²) qu'en France (32kg eq. CO2/m²).

A partir du 1er janvier, toutes les annonces immobilières de vente ou de location concernant les anciens logements, diffusées dans les journaux, les sites Internet ou encore dans les vitrines des agences devront afficher la performance énergétique.

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) fait état de la consommation énergétique et du taux d'émission de gaz à effet de serre d'un bien mis en vente, ou en location par l'utilisation d'une double étiquette, et établi une estimation des coûts dus à ces consommations.

Il porte notamment sur l'examen des points suivants :

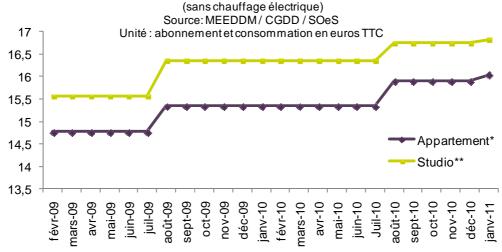
- Les caractéristiques du logement ainsi que le descriptif des équipements,
- Les systèmes de chauffages fixes et de climatisation,
- La valeur isolante du bien immobilier,
- La consommation d'énergie, l'émission de gaz à effet de serre.



2. Etat des lieux énergétique du parc de logements

Progression du prix de l'électricité de 3 à 5% selon le type de logement depuis un an

Evolution du prix de l'électricité pour un ménage souscrivant au tarif bleu option "base" en France selon le type de logement



^{*} Hypothèse de calcul : consommation de 1 700 kWh par an. C'est la consommation standard d'un appartement de taille moyenne sans chauffage électrique

Au début de l'année 2011, l'électricité coûte entre 16 et 16,8 euros TTC selon le type de logement occupé. Les prix ont augmenté en Août 2010.

Cela représente une augmentation de 3 à 5% des prix de l'électricité en un an.

Prix de l'électricité pour un ménage souscrivant au tarif bleu option « base »

Les prix de l'électricité indiqués correspondent aux tarifs d'EDF pour un ménage disposant d'un abonnement au tarif bleu, option base. Ils sont exprimés en euros TTC.

Le tarif bleu option base est proposé pour des puissances allant de 3 à 36 kVA.

On distingue le prix de l'abonnement et celui de la consommation d'électricité. Ces prix sont fonctions de la puissance souscrite. Il n'y a pas de distinction de prix entre heures pleines et heures creuses.

Des prix complets, comprenant abonnement et consommation, et correspondant à des consommateurs types, sont également fournis. Ils sont exprimés en euros TTC / 100 kWh.

Les taxes locales (municipales et départementales) sur l'électricité, et donc les prix, peuvent varier selon les communes.

^{**} Hypothèse de calcul : consommation de 1 200 kWh par an. C'est la consommation standard d'un studio sans chauffage électrique

Une baisse de 36% du nombre d'éco-prêt à taux zéro accordés au 3ème trimestre 2010 en Rhône-Alpes par rapport au 3ème trimestre 2009

Eco-PTZ au T3 2010 Source SGFGAS	T3 2010	Evolution sur 1 an
Nb éco-PTZ accordés	1 725	-36%
Nb éco-PTZ accordés - logements individuels	1 487	-39%
Nb éco-PTZ accordés - logements collectifs	238	-4%

Nombre d'éco-PTZ émis en Rhône-Alpes par trimestre



Après une forte montée en puissance de l'éco-PTZ, le dispositif s'essouffle à partir de la fin 2009. La situation ne connaît presque pas d'amélioration depuis.

Le nombre d'éco-prêts diminue encore de 5% au 3ème trimestre 2010 par rapport au trimestre précédent.

La part d'éco-PTZ sur le collectif est faible (14%) et connaît une diminution moins forte que dans l'individuel (-4% contre 39%).

De nombreux éco-PTZ accordés en Rhône-Alpes (12 012) mais une densité relativement faible (5,9 logements pour 1 000)

Eco-PTZ cumulés du 1er Mars 2009 au 30 Septembre 2010 - Source SGFGAS	Rhône- Alpes	France	Part de Rhône-Alpes / Fce	Rang RA / Fce
Nb éco-PTZ accordés	12 012	125 386	10%	2
nombre éco-PTZ - logements individuels	10 586	117 218	9%	3
nombre éco-PTZ - logements collectifs	1 426	8 168	17%	1
Volume de travaux	250 M€	2407 M€	10%	1
Nb de prêts / 1 000 de logements éligibles	5,9	5,8		14
densité - logements individuels	11,5	9,8		7
densité - logements collectifs	1,3	0,9		6

La région Rhône-Alpes est au second rang en termes de nombre de prêts accordés depuis la mise en place du dispositif. Avec 12 012 éco-PTZ, 250 Millions de travaux ont été réalisés.

10 586 éco-PTZ concernent des logements individuels, soit 88% des prêts.

Rapportés au parc de logements éligibles, le nombre de logements concernés par ce prêt est de 5,9 pour 1000. Cette densité place la région au 14ème rang des régions françaises. Notons cependant une forte disparité entre la densité sur l'individuel (11,5 pour 1 000) et sur le collectif (1,3 pour 1 000)

Qu'est-ce que l'éco-prêt à taux zéro ?

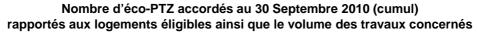
L'éco-PTZ, lancé le 1er mars 2009 constitue un levier important en matière de travaux de rénovation énergétique. Pour bénéficier de ce prêt, il faut à minima réaliser une de ces trois actions :

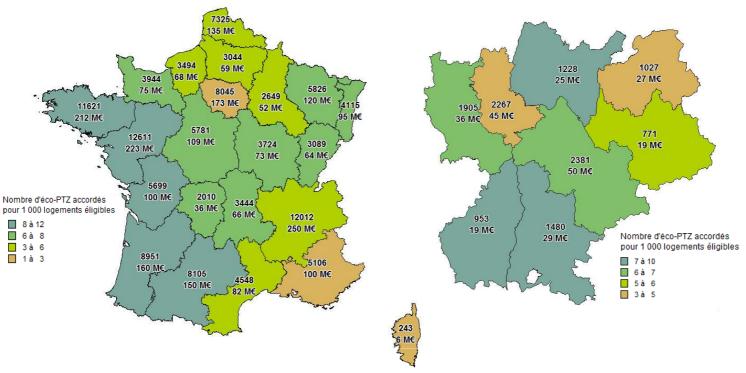
- « Bouquet de travaux » d'économie d'énergie (au moins deux types de travaux : toiture, murs extérieurs, fenêtres, porte, chauffage, etc.)
- Atteindre un niveau de « performance énergétique globale » minimale du logement
- Réhabiliter un système d'assainissement non collectif par des dispositifs ne consommant pas d'énergie.

Conditions d'attribution:

- être propriétaire, occupant ou bailleur
- le logement doit être une résidence principale construite avant le 1^{er} janvier 1990.
- en copropriété, chaque copropriétaire peut faire individuellement une demande d'éco-prêt à taux zéro pour les travaux réalisés par la copropriété. Mais cette démarche n'est possible qu'une fois par logement.
- les travaux doivent être menés par des professionnels pour le compte du demandeur.



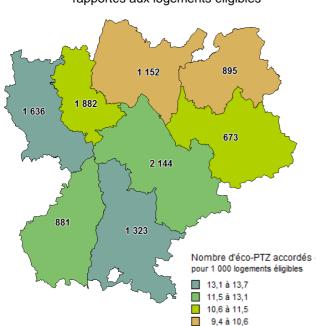




Forte disparité entre les logements individuels et les logements collectifs

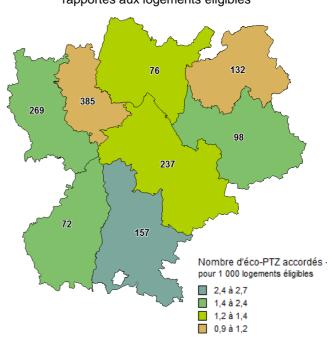
Logements individuels

Nombre d'éco-PTZ accordés au 30 Septembre 2010 (cumul) rapportés aux logements éligibles



Logements collectifs

Nombre d'éco-PTZ accordés au 30 Septembre 2010 (cumul) rapportés aux logements éligibles

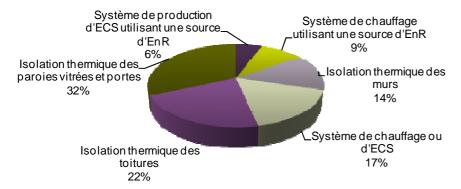


Unité: Nombre d'éco-PTZ et Montant des travaux en Millions d'euros - Source: SGFGAS cumul au 30 Septembre 2010



3 actions concentrent 71% des travaux réalisés dans le cadre de l'éco-PTZ

Répartition des actions de travaux réalisés en Rhône-Alpes Unité: montant - Source: SGFGAS (cumul depuis le 1er Mars 2009)



En moyenne, chaque éco-PTZ combine 2,3 types de travaux en Rhône-Alpes. **3 actions concentrent 71% des travaux réalisés:**

- Isolation thermique des parois vitrées et portes
- Isolation thermique des toitures
- Système de chauffage ou d'eau chaude sanitaire

576 demandes de labellisation BBC rénovation en Rhône-Alpes en 2010 99% de celles-ci concernent des logements collectifs

Demandes et accords de labellisation BBC rénovation au 29 Octobre 2010 - Source: BBC - Effinergie		Rhône- Alpes	France	Part de Rhône-Alpes/ Fce	Rang RA / Fce
Logements individuels	Nb de demandes	3	679	0%	4
(nb lgmts)	Nb d'accords	1	2	50%	1
Logements collectifs	Nb de demandes	573	8 008	7%	3
(nb lgmts)	Nd d'accords	20	493	4%	4

Les demandes très récentes s'orientent très fortement vers les logements collectifs en Rhône-Alpes avec 99% des demandes (92% en France). Les 573 demandes de BBC rénovation sur le collectif en Rhône-Alpes représentent 10 opérations. Ces demandes émanent essentiellement de bailleurs sociaux.

Qu'est-ce que le label BBC rénovation ?

Le label BBC rénovation a été mis en place fin 2009 par le collectif Effinergie.

Peuvent être certifiés BBC-Effinergie Rénovation, les bâtiments respectant les conditions suivantes:

- Une consommation maximale en énergie primaire de 80kWh/m² shon.an, elle comprend le chauffage, le refroidissement, la ventilation, les auxiliaires, la production d'eau chaude et l'éclairage. Cette consommation est pondérée selon les régions.
- Ou une réduction de 40% de la consommation en énergie primaire pour les bâtiments à autre usage que l'habitation par rapport à la consommation de référence définie dans la RT 2005.



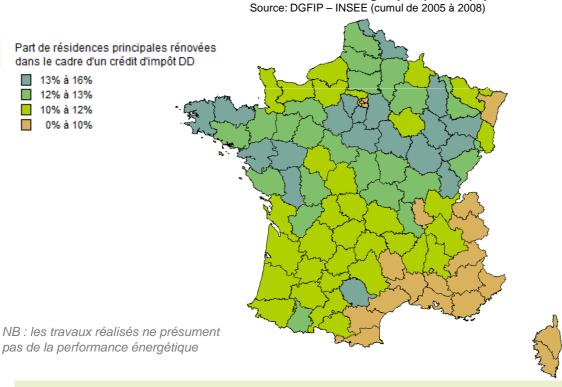
1 résidence principale sur 10 a bénéficié de travaux pour maitriser la consommation d'énergie de 2005 à 2008

Crédits d'impôts en faveur du développement durable (travaux de rénovation énergétique) Source DGFIP - INSEE (cumul de 2005 à 2008)	Rhône- Alpes	France	Part de Rhône-Alpes / Fce
Nb de résidences princ. rénovées	255 865	2 866 084	9%
Part des résidences princ. rénovées / ensemble des résidences	10,1	11,5	

En Rhône-Alpes, les crédits d'impôts en faveur du développement durable ont permis la rénovation énergétique d'environ 256 000 résidences principales, soit une sur dix.

Une analyse plus détaillée par département fait apparaître une diversité entre les départements rhônalpins. La Savoie et la Haute-Savoie sont bien en dessous de la moyenne régionale avec 8% résidences contrairement à la Loire (plus de 12%).

Part des résidences principales pour lesquelles ont été déclarés des travaux de maîtrise de la consommation énergétique (hors équipements ENR)



Le crédit d'impôt en faveur du développement durable

- Le dispositif du crédit d'impôt en faveur du développement durable fait parti du Plan climat depuis 2005. La période d'application du crédit d'impôt a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2012.
- Peuvent bénéficier du crédit d'impôt les propriétaires, les locataires et les occupants à titre gratuit, à condition qu'il s'agisse de la résidence principale.
- •Le but est de favoriser, dans les résidences principales, les travaux de maîtrise de la consommation énergétique (matériaux d'isolation thermique, appareils de régulation de chauffage, chaudière à haut rendement). Il vise également à développer les sources d'énergie renouvelable (solaire, éolien, bois-biomasse, pompes à chaleur).
- •A compter du 1^{er} janvier 2009, les frais de main-d'œuvre pour les travaux d'isolation thermique des parois opaques sont éligibles, ainsi que la réalisation de diagnostics thermiques. Ont été exclus les équipements les moins performants d'un point de vue énergétique et environnemental. Il est également étendu aux propriétaires bailleurs pour améliorer la performance énergétique des logements mis en location.

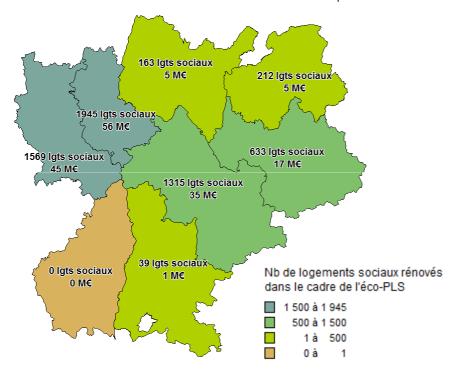


Hausse de 22% des éco-prêts pour les logements sociaux en Rhône-Alpes au 16 Janvier 2011

Eco-PLS cumulés au 16 Décembre 2010 Source : Caisse des dépôts		Evolution sur 1 mois
Nb de logements sociaux rénovés dans le cadre d'un éco-PLS	5 876	+22%

Nombre d'éco-PLS accordés par logements au 16 Janvier 2010

Unité : Nombre de logements sociaux rénovés dans le cadre de l'éco-PLS et Montant des travaux en euros - Source : Caisse des dépôts



Eco-PLS cumulés du 25 Février 2009 au 16 Janvier 2011 Source : Caisse des dépôts - Energie demain - modèle enerterWEB 2011	Rhône- Alpes	France	Part de Rhône- Alpes/Fce
Nb d'éco-PLS (nb de logements)	5 876	64 820	9%
Nb d'éco-PLS (nb d'opérations)	69	700	10%
Volume de travaux réalisés	162 M€	1822 M€	9%
Montant moyen des travaux	27 642 €	28 116 €	
Nb de prêts / 1 000 de logements éligibles	17	ND.	
Année de construction moyenne des logements	1967	1965	

Au niveau national, le Grenelle de l'environnement prévoit un programme de réhabilitation des logements sociaux en commençant par les 800 000 les plus consommateurs. En Rhône-Alpes cela correspond à environ 82 000 logements sociaux qu'il faudrait rénover énergétiquement avant 2020. L'éco-PLS a été mis en place dans ce contexte-là.

Au 16 Janvier 2010, **5 876 logements sociaux ont été rénovés dans le cadre éco-**PLS et sont donc à présent au moins en classe énergétique C. Cela correspond à **17 logements sociaux rénovés sur 1 000** en classe D, E, F, G depuis la mise en place du dispositif.

L'éco-prêt pour les logements sociaux

L' « éco-prêt logement social » est un prêt d'un montant de 9 000 à 16 000 € par logement, accessible aux organismes d'habitations à loyer modéré, aux sociétés d'économie mixte ou encore aux communes possédant des logements sociaux. Il a été mis en place à fin Février 2009 et a été reconduit en 2011. Il est majoré de 2 000 € par logement si l'objectif vise l'obtention d'un label de performance énergétique

Il s'adresse aux logements les plus énergivores. En termes de classes de diagnostic de performance énergétique (DPE), cela correspond environ à la rénovation de logements classés D, E, F ou G. L'objectif pour ces logements est de passer en classe C.

Les départements qui comptabilisent le plus de logements sociaux rénovés dans le cadre d'un éco-PLS sont le Rhône, l'Isère, la Loire, et la Savoie.

En Rhône-Alpes, les **69 opérations ayant** bénéficiées d'un éco-PLS représentent un volume de travaux de **162 Millions d'euros**. En moyenne, les travaux de rénovation pour un logement social approchent les **28** 000 euros en Rhône-Alpes.



4. Quels dispositifs mis en place pour préparer et engager la rénovation énergétique des locaux ?

Quelle adaptation des bâtiments de l'Etat ?

3,4 Millions d'euros du plan de relance pour les audits et la rénovation des bâtiments de l'Etat en Rhône-Alpes,

- Afin d'atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Rhône-Alpes réalise des audits énergie-gros entretien et accessibilité de l'ensemble de l'immobilier de l'Etat (sauf Défense) et de ses établissements publics, **soit 1,2 millions de m²**.
- Ces audits sont financés par le plan de relance (3,4M€ pour Rhône-Alpes à la fin du mois de Juin 2010).

• Avancement du projet fin février 2010 :

La campagne d'audits est terminée. Toutes les phases test, qui permettaient de valider et de modifier le cas échéant le rendu des études, sont terminées.

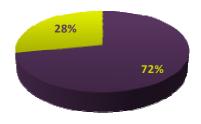
Deux types de bilans ont été réalisés :

- un bilan qualitatif sur l'accessibilité : méthode d'analyse et état des lieux, bilan à destination des services de l'Etat et des collectivités pour impulser des dynamiques (en interne) ;
- un bilan énergétique : lien entre les résultats et les stratégies immobilières pour des mêmes objectifs de valorisation à destination des collectivités.

Actuellement, les données produites lors des audits sont en cours de consolidation afin de pouvoir dégager les principaux enjeux et les stratégies de rénovation des bâtiments de l'Etat.

Répartition de l'enveloppe budgétaire selon le type d'audit en Rhône-Alpes

Source: DREAL Rhône-Alpes



- LOT A: Energie Gros entretien
- LOT B: Accessibilité

Mise en place des Contrats de Performance Energétique (CPE)

Contrat de performance énergétique

Ce contrat s'intègre dans le principe de réduction de 40% des consommations énergétiques d'ici 2020 des Bâtiments publics; obligation pour l'Etat et recommandation pour les collectivités territoriales. Grâce à son principe de garantie, ce contrat permettrait de résoudre deux freins : les investissements élevés et l'incertitude des résultats.

<u>Caractéristiques</u>:

Les économies d'énergie, en tant qu'elles sont garanties par l'opérateur, permettent de couvrir, en tout ou partie, les dépenses initialement consenties dans le projet. Les actions mises en œuvre par l'opérateur peuvent porter sur le bâti, sur les équipements techniques, sur l'exploitation (conditions d'usage et comportement des usagers inclus), sur la maintenance ou sur plusieurs domaines à la fois, dans les limites fixées par le règlement de consultation. L'opérateur peut être un groupement d'entreprises de compétences complémentaires. Dans ce cas, c'est le groupement qui apporte la garantie. Le CPE comporte, de la part de l'opérateur sélectionné, un engagement sur un niveau défini et mesurable d'économies d'énergie en volume pour un niveau de service donné. Il peut porter sur un bâtiment ou sur un parc de bâtiments.



III. Adaptation des professionnels du Bâtiment en Rhône-Alpes

122 735 salariés Bâtiment - 2010

d'actifs formés - Formation continue Bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement en 2009 en Rhône-Alpes

3 439 stagiaires FEE Bat - Au 10 Décembre 2010

+22% Evolution 2008-2009 du marché de l'isolation des murs en France

+1% Evolution 2009-2010 du marché des fenêtres en France

+30% Evolution du marché de la ventilation double flux en France (1er semestre 2009 – 1er semestre 2010)



1. Cartographie des formations continues Bâtiment Grenelle réalisées en 2009

> 11 763 personnes en formations continues Bâtiment en lien avec le Grenelle en 2009 en Rhône-Alpes, soit 8% des actifs Bâtiment

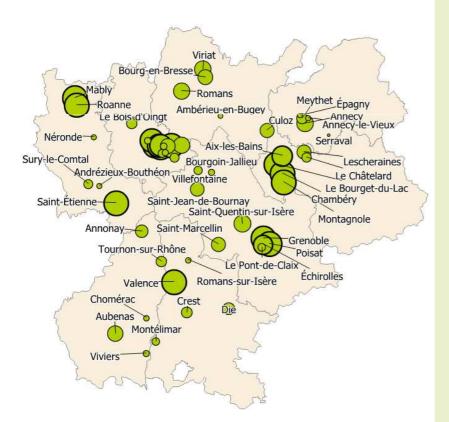
Sources : Pôle emploi - INSEE SIRENE - enquête CERA	Rhône-Alpes 2009
Nb d'actifs en formation continue Bât.	35 253
Nb d'actifs en formation continue Bât. Grenelle	11 763

8% des salariés ou des artisans seuls se sont formés en 2009 sur des domaines de formation Bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement.

Ces formations représentent 1/3 des formations continues réalisées.

Répartition des personnes en formation continue par commune sur 21 domaines d'activité analysés

Unité: Nombre de formés en 2009 - Source: Diagnostic de la carte des formations Bâtiment en lien avec le Grenelle de l'Environnement - CERA



Source: Enquête CERA auprès des organismes de formation - Janvier 2010	Rhône- Alpes
Nombre de formations continues Bâtiment Grenelle en 2009	396
Nombre de centres de formations continues Bâtiment Grenelle en 2009	96

21 domaines de formation Bâtiment en lien avec le Grenelle

Gros œuvre / clos couvert

Conception et réalisation de bâtiments basse consommation (niveau BBC ou passif)

Construction bois, ossature bois

Construction terre (pisé)

Béton cellulaire et nouveaux principes constructifs (béton de chanvre, maçonnerie à joints minces...)

Toitures végétalisées

Second œuvre / finitions

Enduits et peintures naturels

Matériaux bio-sourcés

Isolation par l'extérieur

Equipement technique

Bois énergie / chauffage au bois

Eclairage performant et maîtrise de la demande en électricité (MDE)

Energies renouvelables (mix énergétique)

Géothermie

Gestion et régulation des systèmes

Installation solaire photovoltaïque

Installation solaire thermique

Pompes à chaleur

Renouvellement d'air

Approche transversale

Etudes, diagnostics et commercialisation

Conception de bâtiments basse consommation (niveau BBC ou passif maitrise d'oeuvre)

Outils logiciels (outils informatiques)

FEEBAT

2. Quelle est la dynamique de formation FEE Bat?

3 436 stagiaires FEE Bat formés au 10 Décembre 2010 en Rhône-Alpes

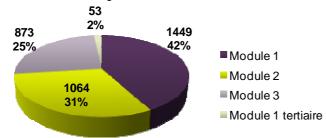
Formations FEE Bat cumulées jusqu'au 10 Décembre 2010 - Source: Cellule FEE Bat	Rhône- Alpes	France	Part de Rhône-Alpes/ Fce	Rang RA /Fce
Nombre de stagiaires	3 439	29 346	12%	2
Nombre de sessions	377	3 398	11%	2

Avec 3 439 stagiaires formés au cours de 377 sessions FEE Bat, Rhône-Alpes se place au $2^{\text{ème}}$ rang des régions françaises.

Au 10 Décembre, 42% des stagiaires ont réalisé un stage module 1 et 31% un stage module 2.

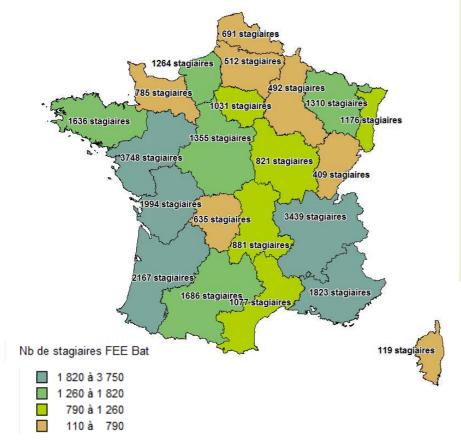
Répartition du nombre de stagiaires FEE Bat par module de 2008 au 10 Décembre 2010 en Rhône-Alpes

Unité: Nombre de stagiaires - Source: Cellule FEE Bat



Répartition du nombre de stagiaires formés de 2008 au 10 Déc.2010

Unité : Nb de stagiaires - Source : Cellule FEE Bat



FEE Bat

La Formation aux économies d'énergie des entreprises et des artisans du Bâtiment développe et systématise la prise en compte de la dimension énergétique dans l'ensemble des travaux de rénovation des bâtiments, en les appuyant sur des technologies performantes et des solutions innovantes. Trois modules sont proposés.

Module 1

Identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments.

Module 2

Maîtriser les logiciels pour mettre en œuvre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments.



Module 3

Connaître, maîtriser et mettre en œuvre les technologies performantes d'amélioration énergétique des bâtiments.

3. Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment ?

3 676 entreprises certifiées Qualibat en 2010 en Rhône-Alpes

Certifications Qualibat Source: QUALIBAT	du 01/01/2010 au 15/12/2010	Evolution depuis le 31/12/2009
Nb d'entreprises certifiées	3 676	-4%

Au 15 Décembre 2010, 3 676 entreprises de Bâtiment en Rhône-Alpes sont certifiées Qualibat. Le nombre d'entreprise connaît une légère diminution par rapport à la fin de l'année 2009. Moins d'1% d'entre elles ont une certification ENR.

Evolutions à venir pour les certifications Qualibat

- Qualibat a créé, dès 2007, sept certifications "ENR", ainsi qu'une mention "Économie d'énergie" et une certification "Rénovation énergétique". Permettant tout à la fois de valider les compétences des professionnels chargés de la réalisation des travaux et d'aider leurs clients à les reconnaître et à les sélectionner, ces "offres vertes" s'enrichiront d'ici à mai 2011 de trois nouvelles certifications délivrées pour la mise en œuvre des installations photovoltaïques.
- Qualibat travaille également à un projet de dispositif progressif de certification environnementale, basé sur les exigences de la norme ISO 14000.
- Par ailleurs, la mention "Économie d'énergie" se transforme de son côté en mention "Efficacité énergétique" pour tenir compte de l'évolution du dispositif de formation "FEEBat".
- Enfin, reprenant le dispositif existant géré par le Centre d'Etudes Techniques (CETE) de Lyon, Qualibat vient d'intégrer dans sa nomenclature une nouvelle qualification de mesure de perméabilité à l'air des bâtiments.
- Reconnu pour son indépendance, attestée par une accréditation COFRAC, Qualibat s'est, par ailleurs, vu confier la gestion des "marques vertes" des deux principales organisations professionnelles représentatives des entreprises de Bâtiment, "ECO Artisan" pour la CAPEB et "Les Pros de la Performance Énergétique" pour la FFB.

Source: Janvier 2011 - QUALIBAT

Près de 43 000 entreprises en Rhône-Alpes au 1er Janvier 2009

Sources : INSEE SIRENE 01/01/2009	Rhône- Alpes	France	
Entreprises Bâtiment	42 985	405 998	
Part des entreprises sans salarié	54%	53%	

NB : Sont comptabilisées toutes les unités de production (établissements) rattachées à l'entreprise

Au 1^{er} Janvier 2009, on dénombre près de 43 000 entreprises en Rhône-Alpes. Parmi elles, 54% sont des entreprises sans salariés



3. Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment ?

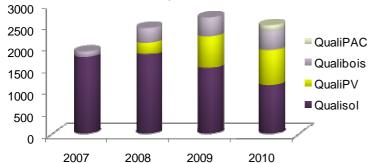
2 523 appellations Qualit'ENR à la fin du 4^{ème} trimestre 2010

Appellations Qualit'ENR Source: Qualit'ENR	T4 2010	Evolution sur 1 an
Qualibois	450	-0%
QualiPV	825	+14%
Qualisol	1 123	-26%
QualiPAC	125	ND.

NB: L'appellation QualiPAC existe depuis Janvier 2010.

Evolution des appelations Qualit'ENR en Rhône-Alpes selon le type d'appelation

Unité: Nombre d'entreprises - Source: Qualit'ENR



Si l'appellation Qualisol est celle qui regroupe le plus d'entreprises titulaires à la fin du 4ème trimestre 2010, c'est aussi celle dont l'effectif a le plus diminué en un an (-26%). Le nombre de titulaires de Qualibois reste stable.

Seuls les titulaires de QualiPV connaissent une hausse de 14%.

L'appellation QualiPAC compte encore peu d'entreprises titulaires mais elle n'existe que depuis Janvier 2010.

Association fondée en 2006, Qualit'ENR regroupe les principaux installateurs d'énergies renouvelables pour promouvoir la qualité d'installation des systèmes à énergie renouvelable. Elle gère 4 appellations (labels) : Quali'Sol (pour eau chaude solaire et chauffage solaire), Quali'PV (pour électricité solaire), Quali'Bois (pour chauffage Bois Energie) et Quali'PAC (Chauffage aérothermie et géothermie).

> 181 ECO artisans au 4ème trimestre 2010 en Rhône-Alpes

Nombre d'éco-artisans Source: CAPEB	T4 2010	
Nb d'entreprises éco-artisans	181	

Créée par la CAPEB en Avril 2009, la marque ECO Artisan[®] vise à différencier et valoriser les artisans capables de répondre aux enjeux de la rénovation énergétique énoncée par le Grenelle de l'environnement.

Elle est attribuée aux professionnels présentant des compétences particulières en matière de rénovation thermique. Sa gestion est confiée à l'organisme indépendant Qualibat qui en garantit l'impartialité. En France à la fin de l'année 2010 :

- 4 696 inscriptions depuis mars 2009
- 656 sessions passées ou prévues
- 4 674 examens corrigés (sur 649 sessions) → 3 963 réussis soit un taux de réussite de 85%.
- -1 848 attestations triennales délivrées par Qualibat

Dossier de presse du 7 Janvier 2011 - CAPEB

Les pros de la performance énergétique

Nombre de Pros de la performance énergétique - Source: FFB	18-fé vr-11	
Nb d'entreprises Pros de la performance énergétique	66	

Les 66 entreprises Pros de la performance énergétique de Rhône-Alpes représentent plus de 2 000 salariés. « Les Pros de la performance énergétique® » est une marque déposée par la FFB (Fédération Française du Bâtiment) et destinée à accompagner les professionnels adhérents à atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement. Pour bénéficier de l'usage de cette marque, l'entreprise doit compter 10% de salariés formés à un module de FEE Bat.

Cette marque officiellement lancée le 4 novembre 2009 par une convention signée entre le MEEDDM, l'ADEME et la FFB, est gérée par QUALIBAT depuis le 1er octobre 2010.



4. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

> Les matériaux et les équipements performants

<u>Isolation</u>

- •Isolation intérieurs des parois opaques
- Parois vitrées
- •Isolation par l'extérieur
- •Isolation des planchers bas

Chauffage et ECS

- •Chaudière à condensation
- •Pompe à chaleur
- •Chauffage solaire thermique
- Chauffe eau thermodynamique
- Plancher chauffant
- Géothermie

Climatisation et rafraichissement

- •Climatisation du commerce et du petit tertiaire
- •Climatisation du gd tertiaire, hospitalier, industrie
- Stratégie bioclimatique

Ventilation

- Ventilation simple flux
- Ventilation double flux
- Ventilation mécanique répartie

4. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

Les marchés de l'isolation

L'isolation par l'extérieur

Plutôt utilisée jusqu'à présent dans l'Europe du Nord, l'isolation par l'extérieur représente **plus de 12% du marché total de l'isolation des murs périphériques en France à fin 2009.** Lorsqu'elle est réalisable, elle cumule deux grands avantages :

- D'une part, l'isolation extérieure assure une haute performance de l'isolation grâce à la suppression des ponts thermiques de structure. Cette technique s'adapte parfaitement à la réalisation de maisons basse consommation ou de maisons passives.
- D'autre part, elle permet de conserver l'espace intérieur de son habitation lors d'une rénovation.

Le segment de l'isolation thermique par l'extérieur, évalué à 6,7 millions de m² à fin 2009 connait une croissance de plus de 22% sur un an.

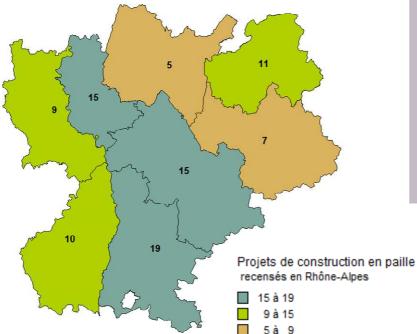
Source: TBC, générateur d'innovation®, 2010

> Focus sur la paille : matériau isolant avec un bilan écologique très positif

Projets de construction en paille Source: enquête Empreinte et Réseau Français de la construction en paille (stock au 02.02.2010)	Rhône- Alpes	France	Part de Rhône-Alpes /France
Projets de construction paille	91	691	13%

Nombre de projets de construction en paille recensés en Rhône-Alpes

Empreinte et Réseau Français de la construction paille



L'isolation Paille présente un excellent bilan écologique : proximité des matériaux, qui sont renouvelables et biodégradables rapidement, sans résidu.

91 projets de construction en paille ont été recensés en Rhône-Alpes. Ils représentent 13% des projets au niveau national.

Quels usage de la paille ?

- 96% des projets utilisent la paille en remplissage des murs
- 43% en isolation de la toiture
- 16% en isolation du plancher
- 19% en remplissage des cloisons

Statistiques produites sur l'ensemble des projets français

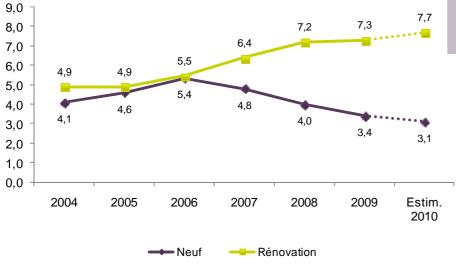
Source : Enquête Empreinte et Réseau Français de la construction en paille (stock au 02.02.2010)

Progression de 0,9% des marchés des fenêtres en France en 2010

Marché des fenêtres en France (en millions de fenêtres) - Source: TBC	2009	2010	évolution sur 1 an
Rénovation	7,3	7,7	+5,5%
Neuf	3,4	3,1	-8,8%
Total	10,7	10,8	+0,9%

* Estimation pour 2010

Evolution du marché des fenêtres en France entre 2004 et 2010 - Source : TBC - Unité : Millions de fenêtres

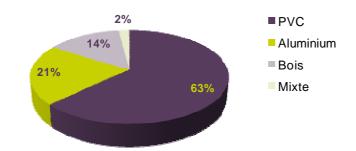


Le marché de la fenêtre en France devait connaître une légère hausse de 1% en 2010 par rapport à 2009.

A noter, des tendances très différentes en fonction du marché.

- -En 2010, le marché de la rénovation concerné 71% du marché total des fenêtres avec 7,7 millions de fenêtres changées. Le nombre de fenêtre augmente depuis 2006 de façon constante.
- 3,1 Millions de fenêtres sont installées en 2010 sur du neuf. Ce marché chute quant à lui depuis 2007

Répartition des marchés des fenêtres en France Source : Bati étude 2008



Plus de 6 fenêtres sur 10 sont en PVC

Le type de fenêtre qui arrive en seconde position après le PVC est l'Aluminium avec 21%. Les fenêtres en bois représentent 14% du marché total.

> Les marchés de la ventilation des logements individuels en France

Marché de la ventilation pour le logement individuel (en unités) - Source: UNICLIMA	2009	évolution sur 1 an	1er semestre 2010	évolution sur 1 an
VMC Simple flux et double flux	693 341	-6,7%	352 382	-3,9%
Dont simple flux autoréglable		-9,5%		-6,2%
Dont simple flux hygroréglable		-4,3%		-1,2%
Dont double flux (avec echangeur statique)		+76,6%		+30,2%
VMR (aérateurs de débit < à 400 m³/h)	424 131	-4,8%	214 940	-2,5%

Au 1er semestre 2010, les ventes d'équipements de ventilation double flux sont les seules à augmenter (+30%).

On note un recul des ventes de systèmes de ventilation simple flux et de VMR, déjà observé sur la période 2008-2009.

Les ventes de centrales double flux hautes performances continuent à progresser significativement (+41% par rapport au 1^{er} semestre 2009) même si elle ne représentent que 2,3% des ventes globales des équipements de VMC.

Source: UNICLIMA

Les marchés de la ventilation des logements collectifs et bâtiments tertiaires en France

Marché de la ventilation pour le logement collectif et le tertiaire (en unités) - Source: UNICLIMA	2009	évolution sur 1 an	1er semestre 2010	évolution sur 1 an
Caissons simple flux et ventilateurs de conduits	149 644	-6,6%	77 915	+1,4%

Après un recul des ventes de caissons flux et de ventilateurs de conduits en 2009, les ventes se stabilisent au 1^{er} semestre 2010 (+1,4%).

Pour les centrales double flux, l'évolution des ventes au 1er semestre 2010 par rapport au 1er semestre 2009 est de l'ordre de +34,3% alors qu'elles représentent seulement 5,9% des ventes globales.

Source: UNICLIMA

Qu'est-ce que la ventilation mécanique contrôlée (VMC) ?

Elle regroupe tous les dispositifs d'aération équipés d'un moteur, destinés à assurer le renouvellement de l'air intérieur.

La VMC simple flux

La VMC simple flux auto réglable est pourvue d'un débit d'air en continu et ne subissant aucun aléas de température, quelles que soient les saisons, ni de phénomènes de condensation. Deuxième technologie de VMC simple flux, l'hygroréglable est un système intégrant un débit d'air régulé selon le taux d'humidité des pièces.

La VMC double flux

Dans un système double-flux, l'air vicié et l'air neuf sont entraînés par deux ventilateurs, au lieu d'un pour les systèmes simple. Cet équipement est plus coûteux qu'une VMC simple-flux, mais il permet des économies de chauffage importantes :

- en récupérant jusqu'à 70% (90% dans les systèmes haute performance maintenant sur le marché) de l'énergie contenue dans l'air vicié extrait ;
- en profitant de la chaleur dégagée par la cuisson ou la toilette.

La ventilation mécanique répartie

Le principe de balayage de l'air est le même que pour la VMC. Contrairement à cette dernière (aérations reliées par un réseau de tuyaux), la VMR est constituée d'aérateurs individuels installés dans les pièces de service. La VMC avec gaines et extracteur commun est souvent impossible surtout dans l'ancien collectif. Une ventilation de type VMR est une solution technique qui convient bien à la rénovation énergétique.



Les marchés de la climatisation du petit tertiaire et commercial en France

Marché de la climatisation du petit tertiaire et commercial (en unités) Source: PAC&Clim'Info*	1er semestre 2010	évolution sur 1 an
Climatiseur toiture	755	-17%
Systèmes split (mono & multi) extérieurs	2 242	-12%
Systèmes DRV (à débit de réfrigérant variable)	9 425	+4%

Le marché du Rooftop est, cette année, en net recul (-17%) et confirme donc la baisse engagée en 2009. Au contraire, le marché du DRV va mieux puisqu'il progresse de 4% après deux années consécutive de baisse.

On notera donc que le marché du tertiaire se porte mieux (DRV). Cependant, le marché commercial (Rooftop) est en recul.

Données complémentaires: PAC & Clim'info

La climatisation du petit tertiaire et commercial

- Un rooftop est une unité de climatisation compacte destinée à être placée en toiture du local à climatiser. Ce type de climatiseur est courant dans les installations industrielles et les centres commerciaux en France .
- Les systèmes de climatisation DRV (à débit de réfrigérant variable) permettent de transporter les calories/frigories d'une unité extérieure vers plusieurs unités intérieures en régulant le débit de fluide frigorigène utilisé par chaque unité intérieure et nécessaire pour traiter un local à climatiser. Les systèmes DRV sont caractérisés par une grande efficacité énergétique.
- Les marchés de la climatisation du grand tertiaire, de l'hospitalier, de l'industrie et des salles propres en France

Marché de la climatisation du gd tertiaire, hospitalier, industrie, et salles propres (en unités) Source: PAC & Clim'Info*	1er semestre 2010	évolution sur 1 an
Centrales de traitement de l'air	6 066	-3%
Unités terminales à eau glacée (y c. cassettes)	75 700	-14%
Groupe d'eau glacée (puiss > 17,5 kW)	5 038	+9%
Aérothermes	3 263	-14%

La climatisation du grand tertiaire, de l'hospitalier, de l'industrie et des salles propres

- Les systèmes de climatisation à eau glacée utilisent simplement de l'eau (glycolée pour éviter le gel) pour acheminer les frigories vers les unités intérieures depuis le groupe frigorifique. Les installations à eau glacée concernent en général les grandes installations où les systèmes DRV trouvent leurs limites
- Un aérotherme est un appareil de chauffage pour des volumes de grande hauteur. Équipé d'une batterie chaude et d'un ventilateur, il fonctionne sur le mode de ventilation forcée ou convection forcée.

Après une progression des ventes de centrales régulière entre 2006 et 2008 (de 6 à 7%), un fort ralentissement en 2009 (-24%), elles se stabilisent au 1^{er} semestre 2010 (-3%). Les ventes des domaines tertiaires et hospitaliers progressent plus que celles du domaine industriel (privé).

Concernant les unités de confort, généralement raccordées à un producteur d'eau glacée et/ou d'eau chaude, le marché constate à nouveau une diminution globale de son volume (-14% sur un an).

Le volume des ventes des groupes de production a quant à lui augmenté de 9%.

Le marché des aérothermes a chuté (-14% au 1^{er} semestre 2010 par rapport au 1^{er} semestre 2009).

Données complémentaires: PAC & Clim'info

Les marchés des pompes à chaleur (Air / Eau et Géothermie) en France

Marché des pompes à chaleur (en unités) Source: PAC & Clim'Info*	1er semestre 2010	évolution sur 1 an
Pompes à chaleur - Air / Eau	28 630	-51%
Dont Inverter	21 391	-40%
Pompes à chaleur - Géothermie	4 750	-9%

Le marché des pompes à chaleur aérothermique affiche une baisse de 51%. Les pompes à chaleur Air / Eau Inverter sont aussi en baisse sur cette période mais représentent près de ¾ des pompes à chaleur Air / Eau.

Les ventes de pompes à chaleur géothermiques affichent des baisses qui restent moins importantes que les pompes à chaleur Air / Eau.

Le marché des pompes à chaleur

- La pompe à chaleur AIR / EAU récupère la chaleur de l'extérieur et la transfère à un niveau de température plus élevé dans le circuit d'eau chaude de l'installation du chauffage. Elle est généralement installée en extérieur. Le coefficient de performance chute quand la température extérieure descend vers des températures extérieures faibles et inférieures à zéro. Un appoint complémentaire : électricité, bois, ..., sera sollicité lorsque les températures deviendront négative (inf à 0°C).
- La « technologie Inverter » améliore le coefficient de performance, et donc augmente les économies en ne sollicitant que 20% de la capacité de la pompe si telle est la puissance nécessaire.
- La pompe à chaleur géothermique ou géothermie à «très basse température» concerne les applications de chauffage et de climatisation de la maison individuelle, de l'habitat collectif et des applications tertiaires. Ces installations puisent les calories dans le sous-sol et relèvent la température par un système de pompe à chaleur. Globalement 2/3 de l'énergie provient du sous-sol et 1/3 de la pompe à chaleur alimentée électriquement.

^{*} Le nombre d'appareils installés ou vendus à l'utilisateur n'entre pas pas dans le champ de l'étude. Les statistiques produites concernent uniquement le marché français, hors export et Dom Tom. Les chiffres recueillis correspondent donc aux ventes réalisées par les fabricants et distributeurs vers la filière professionnelle. Par conséquent, les ventes à la grande distribution ne sont pas comptabilisées.



IV. Dynamique des marchés des énergies renouvelables en Rhône-Alpes

18,9%
Part d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en Rhône-Alpes

+210% Evolution du marché solaire photovoltaïque en Rhône-Alpes - au 3ème trimestre 2010 par rapport au 31/12/2009

+11% Evolution du marché solaire thermique en Rhône-Alpes 2008-2009

Stabilisation ... des marchés du bois énergie en Rhône-Alpes

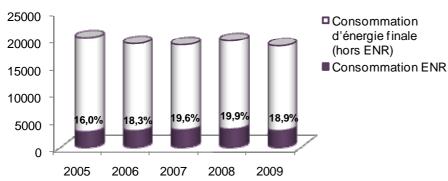


1. Comment progresse la part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie finale ?

> 19% d'ENR dans la consommation d'énergie finale en 2009

Evolution des ENR dans la consommation d'énergie finale en Rhône-Alpes

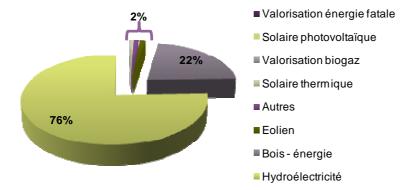
Unité: Ktep - Source: OREGES 2010



Une production d'énergie renouvelable dominée par les filières traditionnelles : Hydroélectricité et Bois énergie

Répartition de la production d'ENR par type d'énergie en 2009 en Rhône-Alpes

Unité: Ktep - Source: OREGES - 2010



Production d'ENR en Ktep en 2009	Rhöne- Alpes
Valorisation énergie fatale	1,0
Solaire photovoltaïque	1,2
Valorisation biogaz	2,4
Solaire thermique	9,7
Autres	27,2
Eolien	29,8
Bois - énergie	621,0
Hydroélectricité	2 141,1
total ENR	2 833,4

81% de la consommation d'énergie finale provient de l'énergie électrique classique. Le reste provient d'énergies renouvelables telles que l'hydroélectricité (76% de la production d'ENR), le bois-énergie (22%), l'éolien, le solaire thermique, solaire photovoltaïque, etc.

La mise en œuvre des ENR dans le bâtiment doit prioritairement permettre une plus grande efficacité énergétique quelque soit les intérêts financiers. La stratégie globale du Grenelle vise à :

- 1/ Réduire le besoin énergétique
- 2/ Améliorer l'efficacité énergétique des équipements
- 3/ Répondre aux besoins restant grâce aux énergies renouvelables

Pour cela, la part d'ENR dans la consommation d'énergie finale devra atteindre 23% en 2020. En Rhône-Alpes, l'objectif devrait rapidement être atteint avec une part d'ENR déjà importante en 2009 (19%).

Les énergies renouvelables

Les énergies sont issues du rayonnement du soleil, du vent, de la chaleur de la terre, des chutes d'eau, des marées ou encore de la croissance des végétaux. Elles n'engendrent pas ou peu de déchets ou d'émissions polluantes et permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Il existe deux types d'énergies renouvelables:

- Celles pour lesquelles la réalisation se fait au niveau du bâtiment (solaire thermique et photovoltaïque, pompes à chaleur et éolien par exemple). Elles permettent de s'adapter directement aux besoins et leur performance énergétique est forte.
- Celles où la transformation se réalise à distance (bois et réseau de chaleur). Elles agissent surtout sur la réduction des émissions de CO2.

Rapport de Novembre 2010 : Proposition pour développer les énergies renouvelables appliquées au bâtiment – Groupe de travail « Energies renouvelables appliquées au bâtiment » http://www.plan-batiment.legrenelle-environnement.fr/



2. ... le marché du solaire photovoltaïque

Le parc photovoltaïque rhônalpin représente une puissance de 78 MW au 30 Septembre 2010

Puissance raccordées en MW en Rhône-Alpes au T3 2010 Source: SOeS	Situation au T3 2010	Evolution par rapport au 31/12/2009	Evolution sur 1 trim
Puissance raccordée en MW	78	+210%	+32%

Installation raccordées au 30 Septembre 2010 Source: SOeS	Rhône- Alpes	France	Part de Rhône- Alpes / Fce	Rang RA /Fce
Nombre d'installations	18 976	106 850	18%	1
Puissance raccordée en MW	78	616	13%	2

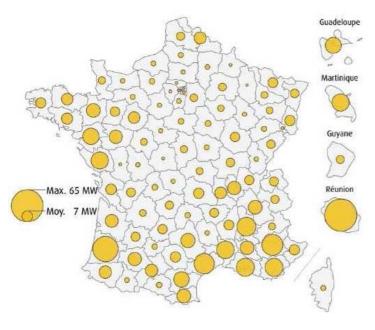
A la fin du 3ème trimestre 2010, le parc photovoltaïque rhônalpin représente une puissance de 78 MW, ce qui le place au rang de 2ème région de France métropolitaine. La puissance raccordées a augmenté de 210% depuis le début de l'année 2010.

En termes de nombre d'installations, le poids de la région Rhône-Alpes (18%) est important.

Les ajustements tarifaires du 1er Septembre 2010, permettant d'éviter les effets d'aubaine pour les projets professionnels et les grosses installations, devraient avoir un impact sur les données du 4ème trimestre 2010.

Puissance photovoltaïque raccordée par département au 30/09/2010

Unité: kW - Source: SOeS d'après ERDF et RTE



Un potentiel solaire et de forts enjeux industriels en Rhône-Alpes

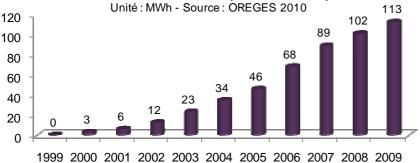
- Un ensoleillement parmi les plus favorables au niveau national, notamment dans le sud de la région
- Rhône-Alpes : de forts enjeux industriels associés :
 - Présence de sociétés de fabrication de silicium et de cellules photovoltaïque (Anvensil/Ferropem, Tenesol, Photowatt International)
 - Présence de fabricants des matériaux et des équipements des onduleurs ou des fabricants de composants de construction (Imerys, Toiture, ...)
- Une ambition R&D régionale à rayonnement international :
 - Institut national de l'Energie Solaire (INES) à Chambéry, présence du CEA-LITEN, CEA/CNRS à Grenoble.
 - Le Pôle de compétitivité national TENERRDIS
 - Le Cluster éco-énergie

3. ... l e marché du solaire thermique

Les installations de solaire thermique rhônalpines ont produit 113 MWh en 2009

Production annuelle et surfaces installées en Rhône-Alpes en 2009 - Source: OREGES 2010	2009	Evolution sur 1 an
Production annuelle en MWh	113	+11%
Surfaces installées en m²	235 510	+11%

Evolution de la production annuelle de la capacité installée cumulée de solaire thermique en Rhône-Alpes

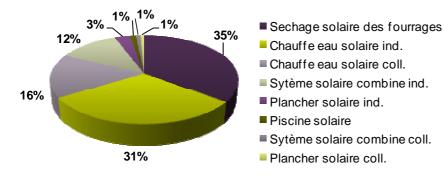


Le solaire thermique tient encore une place marginale dans la production d'énergies renouvelables. Néanmoins, ce secteur est en forte croissance depuis une dizaine d'années.

Avec une production de 113 MWh en 2009, la région Rhône-Alpes a connu une hausse de 11% en un an. Cette production correspond à 235 510 m² de surfaces installées.

Répartition de la production 2009 de solaire thermique en Rhône-Alpes selon le type d'équipement

Unité: MWh - Source: OREGES 2010



3 types d'équipements concentrent 82% de la production de solaire thermique

Il s'agit du :

- séchage solaire des fourrages (35%)
- et des chauffes-eau solaires (31% pour l'individuel et 16% pour le collectif)

Les différents équipements du solaire thermique

• Les Chauffes-Eau Solaires Individuels (CESI)

Issus de technologies en constante amélioration depuis plus de vingt ans, les CESI sont des équipements robustes et fiables. Le montage avec circulation forcée et chauffage d'appoint est la version la plus courante en France métropolitaine où les CESI couvrent entre 50 et 80% des besoins en eau chaude sanitaire des foyers.

• Les Chauffes-Eau Solaires Collectifs (CESC)

Le principe du chauffe-eau solaire individuel peut être étendu à des consommations plus importantes d'eau chaude sanitaire : gîtes ruraux, restaurants, immeubles, gymnases, hôpitaux... On parle alors de chauffe-eau solaires collectifs.

• Les Systèmes Solaires Combinés (SSC)

Outre la production d'eau chaude sanitaire, l'énergie solaire peut aussi couvrir une partie des besoins de chauffage des bâtiments. On parle alors de systèmes solaires combinés.

• Le séchage solaire des fourrages est un mode de récolte et de conservation particulièrement efficace, économe en énergie et respectueux de l'environnement.

Source: Syndicat des énergies renouvelables



4. ... le marché du bois énergie

Les installations de bois – énergie rhônalpines ont produit 7 245 GWh en 2009

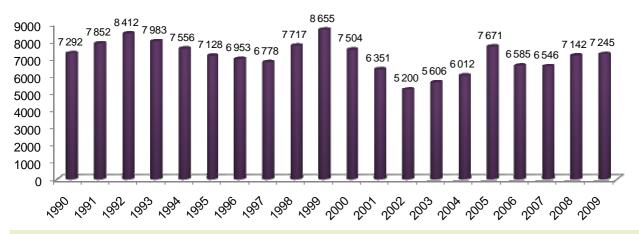
Production annuelle en Rhône- Alpes en 2009 - Source: OREGES 2010	2009	Evolution sur 1 an
Production annuelle en GWh	7 245	+1%

Le bois énergie occupe la 2ème place des filières ENR en Rhône-Alpes derrière l'hydroélectricité en termes de production.

Les installations ont permis de produire 7 245 GWh en 2009 ; production qui reste stable sur la période 2008 – 2009.

Evolution de la production annuelle de bois - énergie en Rhône-Alpes

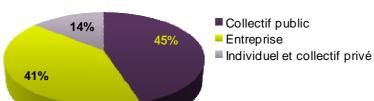
Unité: GWh - Source: OREGES 2010



Les différents types d'installations de bois – énergie

- Domestique : le bois est fortement utilisé pour produire de l'énergie (principalement pour se chauffer) dans le secteur domestique. Ceci recouvre cependant deux réalités complètement différentes :
 - Les chaufferies automatiques (alimentées par exemple par des granulés ou des plaquettes forestières)
 - Les autres équipements de type poêle, cheminées (on parle alors de « bois-bûche).
- •Industrie / Entreprise : il s'agit d'équipements mis en place par le secteur privé.
- Collectif: il peut s'agir de projets portés par des collectivités (on parle alors de « collectif public »), par des bailleurs (publics ou privés), ou par du « collectif privé » (copropriétés, gîtes, etc...)
- > Fort poids de la production des chaufferies bois dans le collectif public (45%)





45% de la production énergétique des chaufferies bois viennent du collectif public.

Suivent ensuite les chaufferies d'entreprises avec 41% de la production.

LEXIQUE ET ANNEXES



Lexique

Introduction

ANRU: Agence Nationale pour la rénovation urbaine

BBC : Bâtiment basse consommation BEPOS : Bâtiments à énergie positive

DPE : Diagnostic de Performance Energétique

EnR : Energies Renouvelables GES : Gaz à Effet de Serre

La qualité environnementale des nouveaux bâtiments construits en Rhône-Alpes : quelle progression ?

CEQUAMI : Certification Qualité en Maisons Individuelles

CERQUAL: Certification QUALITEL

COFRAC : Comité Français d'Accréditation

DRV: Débit Réfrigérant Variable

Enquête PAC : Enquête Pompe à Chaleur HPE : Haute Performance Energétique

HPE-EnR: Haute Performance Energétique Energies Renouvelables

HQE: Haute Qualité Environnementale

NF: Norme Française

RT 2005 : Règlementation thermique de 2005

SHON: Surface Hors Œuvre Nette

THPE: Très Haute Performance Energétique

THPE-EnR: Très Haute Performance Energétique Energies Renouvelables

La rénovation énergétique du parc existant en Rhône-Alpes : quelle évolution ?

ANAH : Agence Nationale de l'Habitat

CPE : Contrat de Performance Energétique

Crédit d'impôt DD : Crédit d'impôt en faveur du Développement Durable

DGFIP: Direction Générale des Finance Publique DPE: Diagnostic de Performance Energétique

DREAL: Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

Eco-PLS : Eco Prêt Logement Social Eco-PTZ : Eco Prêt à Taux Zéro ECS : Eau Chaude Sanitaire

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

SGFGAS : Société de Gestion de Fonds de Garantie de l'Accession Sociale à la Propriété

Quelle adaptation pour les professionnels du Bâtiment en Rhône-Alpes?

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

CAPEB: Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CETE: Centre d'Etudes Techniques

FEE Bat : Formation aux Economies d'Energie dans le Bâtiment

FFB: Fédération Française du Bâtiment

MEEDDM: Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer

VMC : Ventilation Mécanique Contrôlée VMR : Ventilation Mécanique Répartie

Quelle dynamique des marchés des énergies renouvelables en Rhône-Alpes?

CEA-CNRS: Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives-Centre National de Recherche Scientifique CEA-LITEN: Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives-Laboratoire d'Innovation pour les

Technologie des Energies Nouvelles et les Nanomatériaux

CESI : Chauffe-eau Solaires Individuels CESC : Chauffe-eau Solaires Collectifs ERDF : Electricité Réseau Distribution France INES : Institut National de l'Energie Solaire

OREGES : Observatoire de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre

RTE: Réseau de Transport d'Electricité

SOeS : Service de l'Observation et des Statistiques

SSC : Systèmes solaires combinés

Le Grenelle de l'environnement

Face à des enjeux climatiques importants, les lois Grenelle 1 et 2 ont été promulguées le 3 août 2009 et le 12 Juillet 2010. Le principal enjeu de ces deux lois est de réduire les consommations d'énergie de 38% et nos émissions de gaz à effet de serre de 50% d'ici 2020.

Pour animer et coordonner sa mise en œuvre dans le secteur du Bâtiment, le gouvernement à mis en place un Plan Bâtiment Grenelle. Le secrétariat permanent du comité stratégique du plan bâtiment Grenelle, présidé par Philippe Pelletier, intervient dans le triple contexte politique du Grenelle de l'environnement, du plan de relance et de la mise en œuvre de la nouvelle politique immobilière de l'Etat. Les objectifs du Plan Bâtiment Grenelle visent à assurer la qualité de tous les nouveaux bâtiments à construire et à dynamiser la rénovation énergétique et la mise en accessibilité du parc existant. En parallèle, leur mission est d'accompagner et de mobiliser les professionnels du secteur en termes de recrutement, de formation et de développement des filières. Le but est également de développer le marché des énergies renouvelables.

Afin de mesurer l'avancement des actions du Plan Bâtiment Grenelle, un tableau de bord national « Plan Bâtiment Grenelle » est mis à jour régulièrement. Il permet de suivre l'évolution des marchés de la performance énergétique et de la qualité environnementale du bâti, les dispositifs financiers mis en place et l'adaptation de l'appareil de production Bâtiment.

L'objectif de ce tableau de bord régional est d'avoir un outil de suivi trimestriel de ce plan Bâtiment Grenelle à l'échelle régionale. Il s'agit de mesurer la dynamique de la mise en place de ces objectifs du Plan Bâtiment Grenelle dans la région Rhône-Alpes.

- Les dates clés des lois Grenelle
- La loi dite Grenelle 1 a été votée à la quasi unanimité par le Parlement le 23 Juillet 2009 et promulguée le 3 Août 2009 (JO du 5 août 2009)
- La loi dite Grenelle 2 a été votée par le Parlement le 29 Juin 2010 et promulguée le 12 Juillet 2010. (JO du 13 Juillet 2010)
- Les mesures adoptées

Loi Grenelle 1:

Loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement

57 articles confirment les engagements du Grenelle Environnement, notamment en matière de :

- lutte contre le changement climatique
- préservation de la biodiversité, des écosystèmes et des milieux naturels
- prévention des risques pour l'environnement et la santé, ainsi que le renforcement de la politique de réduction des déchets
- mise en place d'une démocratie écologique à travers de nouvelles formes de gouvernance et une meilleure information du public.

Loi Grenelle 2:

loi portant l'engagement national pour l'environnement

248 articles ont été adoptés (102 initialement), soit un texte largement enrichi par le Parlement, qui abordent six chantiers majeurs :

- amélioration énergétique des bâtiments et harmonisation des outil s de planification
- changement essentiel dans le domaine des transports
- réduction des consommations d'énergie et du contenu en carbone de la production
- préservation de l a biodiversité
- maîtrise des risques, traitement des déchets et préservation de la santé
- mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance écologique et fondement d'une consommation et d'une production plus durables.
- Les objectifs des deux lois Grenelle pour le Bâtiment
 - Grenelle 1 : Faire du bâtiment le chantier n°1 dans le cadre de la lutte con tre le changement climatique
 - Grenelle 2 : Favoriser un urbanisme économe en ressources foncières et énergétiques. Le secteur de la construction devra également engager une véritable rupture technologique dans le neuf et accélérer la rénovation thermique du parc ancien, avec une obligation pour le tertiaire et les bâtiments publics.

Source: http://www.developpement-durable.gouv.fr



Objectif 1 : Assurer la qualité environnementale des nouveaux bâtiments

Généralisation des bâtiments basse consommation d'ici 2013 et des bâtiments à énergie positive à l'horizon 2020

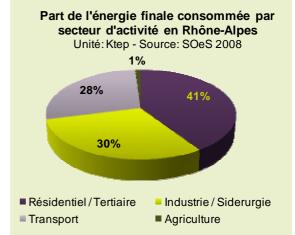
Objectifs et enjeux

- Pour les constructions neuves, la loi n° 2009-967 du 3 août 20 09 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement a fixé comme objectif la généralisation des bâtiments basse consommation (BBC) d'ici 2013 et des bâtiments à énergie positive à l'horizon 2020.
- La réglementation thermique en vigueur sera renforcée afin que toutes les constructions neuves présentent une consommation d'énergie primaire inférieure à un seuil de 50 kWh/m²/an (niveau de performance énergétique équivalent au label BBC) :
- · A partir du 28 octobre 2011 pour les bâtiments publics et les bâtiments tertiaires, ainsi que pour les constructions réalisées dans le cadre du programme national de rénovation urbaine.
- A partir du 1^{er} janvier 2013 pour tous les bâtiments résidentiels
 Ce seuil fera l'objet d'une modulation en fonction des émissions de gaz à effet de serre générées par les énergies utilisées, des usages des bâtiments, de leurs caractéristiques et de la localisation géographique.
- La loi Grenelle 2 reprend les objectifs de la loi Grenelle 1 en y ajoutant de nouveaux objectifs:
- Créer une attestation obligatoire permettant de vérifier la prise en compte des normes énergétiques à la fin de travaux
- Développer les Contrats de Performance Energétique

1^{er} Septembre 2006 Mise en application de la RT 2005

Le Bâtiment, 1^{er} consommateur d'énergie :

Depuis 1990, la consommation finale d'énergie des secteurs résidentiel et tertiaire a progressé de 34% en Rhône-Alpes. A titre de comparaison, cette évolution est moins forte que celle de l'industrie (+47%) mais plus forte que celle des transports et de l'agriculture (respectivement + 11% et +13%).



1er Janvier 2013 RT 2012 appliquée aux logements









2020

Bâtiment passif

et à énergie

positive

28 Octobre 2011:

RT 2012 appliqué au secteur tertiaire et aux zones de l'Agence National pour la rénovation urbaine (ANRU)

Les trois exigences de la réglementation thermique 2012 et les labels de performance énergétique à venir

- Exigence d'efficacité énergétique minimale du bâti : le besoin bioclimatique ou « Bbiomax »
 - Exigence de limitation simultanée du besoin en énergie pour les composantes liées au bâti (chauffage, refroidissement et éclairage)
 - Une innovation conceptuelle majeure, sans équivalent en Europe
- Exigence de consommation maximale : « Cepmax »
 - Exigence de consommation maximale d'énergie primaire (objectif de valeur moyenne de 50 kWhEP/(m².an))
 - 5 usages pris en compte : chauffage, production d'eau chaude sanitaire, refroidissement, éclairage, auxiliaires (ventilateurs, pompes)
- Exigence de confort en été : Exigence sur la température intérieure atteinte au cours d'une séquence de 5 jours chauds
- Dans le cadre de l'élaboration de la future RT 2020, 2 niveaux de labels devraient être mis en place : HPE 2012 et pour valoriser des bâtiments très peu consommateurs d'énergie voire des bâtiments passifs, le label « BEPOS » (Bâtiments à énergie positive).

Objectif 2 : Dynamiser la rénovation énergétique du parc existant

Réduction de la consommation énergétique des bâtiments de 38% et des émissions de GES de 50%

En Rhône-Alpes, 39 000 rénovations par an de logements privés et 82 000 logements sociaux les plus énergivores réhabilités avant 2020

Objectifs et enjeux

Les lois issues des décisions du Grenelle de l'Environnement constituent un programme de rénovation énergétique du bâti ambitieux.

Logements privés:

La loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement fixe un objectif de diminution de 38 % des consommations d'énergie du parc de bâtiments existants à l'horizon 2020. A cet effet il est prévu d'encourager les rénovations lourdes de logements existants, afin d'atteindre 400 000 rénovations importantes par an à compter de 2013 au niveau national. Cela équivaut à environ 39 000 logements à l'échelle régionale, en Rhône-Alpes.

Locaux publics tertiaires:

L'objectif figurant dans la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement (Grenelle 1) est une réduction d'au moins 38% des consommations d'énergie et d'au moins 50 % des émissions de gaz à effet de serre dans un délai de 8 ans. Sont concernés les bâtiments de l'Etat (50 millions de m²) et ses principaux établissements publics (70 millions de m²). L'engagement n°5 du Grenelle de l'Environnement y ajoute le respect de l'obligation de mise en accessibilité d'ici 2015 au plus tard.

Logements publics et sociaux:

La loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement fixe un programme de réhabilitation des 800 000 logements sociaux les plus consommateurs d'énergie en France. Le but étant de ramener leur consommation sous le seuil des 150 kWh/m²/an d'ici 2020. En Rhône-Alpes ce sont près de 82 000 logements sociaux qui devront être rénovés avant 2020.

Locaux privés tertiaires :

La loi du 12 juillet 2010, dite « Grenelle 2 » prévoit que des travaux d'amélioration de la performance énergétique du parc tertiaire existant, public et privé, devront être réalisés dans un délai de 8 ans à compter du 1er janvier 2012. Un décret doit déterminer la nature et les modalités de cette obligation de travaux, notamment les caractéristiques thermiques ou la performance énergétique à respecter. Il doit être prêt à la fin de l'année 2011.

En plus des objectifs de la loi Grenelle 1 pour chaque type de bâti, la loi Grenelle 2 a pour objectif:

- d'informer en amont les futurs occupants d'un bâtiment sur sa performance énergétique et afficher les performance énergétiques dans les agences immobilières (mis en place depuis le 1er janvier 2011)
- de faciliter l'accès des copropriétés aux améliorations énergétiques
- de renforcer les mesures destinées à lutter contre la précarité énergétique

2007 Conso. moyenne du parc actuel : 250 KWh/m²/an 2012
Obligation de travaux pour les locaux tertiaires privés (décret à venir)

2020
150 KWh/m²/an
-38% des
consommations
d'énergie et -50%
des émissions de
qaz à effet de serre





2010









Rhône-Alpes : Début des 82 000 rénovations de logements sociaux

jusqu'en 2020

À partir de 2013
Rhône-Alpes:
39 000
rénovations de
logements
privés par an
jusqu'en 2020

2050
Objectif de consommation du parc
80 KWh/m²/an



Objectif 3 : Accompagner les professionnels du secteur Bâtiment en termes de recrutement et de formation

> La formation : facteur stratégique de la réussite du Plan Bâtiment Grenelle

Objectifs et enjeux

L'atteinte des objectifs du Grenelle Environnement, notamment pour le parc des bâtiments existants, nécessite la mise en œuvre de solutions et/ou de combinaisons de solutions qui restent largement à affiner et à valider quel que soit le domaine concerné : isolation de la toiture et des murs, changement des fenêtres, ventilation modulée, mise en place de chaudières performantes ou chauffage et production d'eau chaude par des énergies renouvelables, etc.

D'autre part, seule une approche globale des bâtiments à rénover thermiquement permettra de proposer des solutions efficaces et cohérentes entre-elles, de garantir la qualité de réalisation ainsi que le niveau de performance finale, sans générer de sinistres ni de nouvelles pathologies. Il s'agit donc pour chaque corps de métier du bâtiment d'acquérir une vision globale des bâtiments du point de vue de l'efficacité énergétique.

Il s'agit bien d'une véritable rupture qui va demander une double adaptation, technique et organisationnelle, des entreprises, artisans et autres acteurs du bâtiment.

Sur le plan technique, la mise en œuvre des technologies les plus performantes devra être réalisée, dans le neuf comme dans l'ancien, en évitant toutes les erreurs de conception, aussi minimes soient-elles, ainsi que les moindres non-qualités de mise en œuvre.

Sur le plan organisationnel les entreprises et les artisans devront pouvoir donner des conseils globaux à leur client en dehors même de leur corps de métier.

Besoin et offre de formation dans les métiers du Bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

En 2010, la CERA a produit une étude commandée par l'ADEME et la FFB permettant d'identifier l'offre et la demande de formation, dans le Bâtiment, sur les métiers en lien avec le Grenelle de l'environnement. Elle se décompose en trois phases :

- 1 Diagnostic de l'offre de formation et des plateaux pédagogiques Bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement
- 2 Analyse du besoin en main d'œuvre dans ces domaines
- 3 Mise en adéquation entre l'offre de formation, le besoin des entreprises et les objectifs Grenelle.

Le diagnostic et le suivi de l'offre de formation continue seront régulièrement mis à jour.

Plus d'infos : http://www.cerc-actu.com

Accord sur la formation dans le secteur du bâtiment (14/06/2010)

Conformément aux annonces de Madame Létard, un partenariat a été signé le 14 juin 2010 par le ministère de l'Ecologie, EDF, le Plan Bâtiment Grenelle et les fédérations. Il prévoit la révision générale des Règles de l'Art de la construction, ainsi que la formation aux économies d'énergie de 120 000 professionnels du bâtiment. EDF contribue à ce programme à hauteur d'environ 70 millions d'euros, grâce au dispositif des certificats d'économies d'énergie.

- « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 » : une révision générale des Règles de l'Art de la construction, pour mettre en pratique le Grenelle Environnement. Les professionnels de la construction et du bâtiment utilisent aujourd'hui un corpus de « Règles de l'Art », regroupées pour la plupart dans une documentation technique de référence : les « Documents Techniques Unifiés » ou DTU. Les objectifs du programme sont :
 - d'une part de mettre à jour les règles de l'art en vigueur aujourd'hui et de proposer des règles de l'art nouvelles en particulier pour ce qui concerne les travaux de rénovation où il n'en existe quasiment pas ;
 - -d'autre part de réviser les référentiels de formations, initiale et continue, du secteur.
- 120 000 professionnels du bâtiment formés spécifiquement aux économies d'énergie d'ici 2012

Le 13 octobre 2009, Valérie Létard, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, a installé le comité de pilotage national pour le développement des métiers liés à la croissance verte, créé dans le cadre du plan national de mobilisation des territoires et des filières. La poursuite et l'amplification du programme FEE Bat est l'une des principales propositions du comité «Bâtiment».

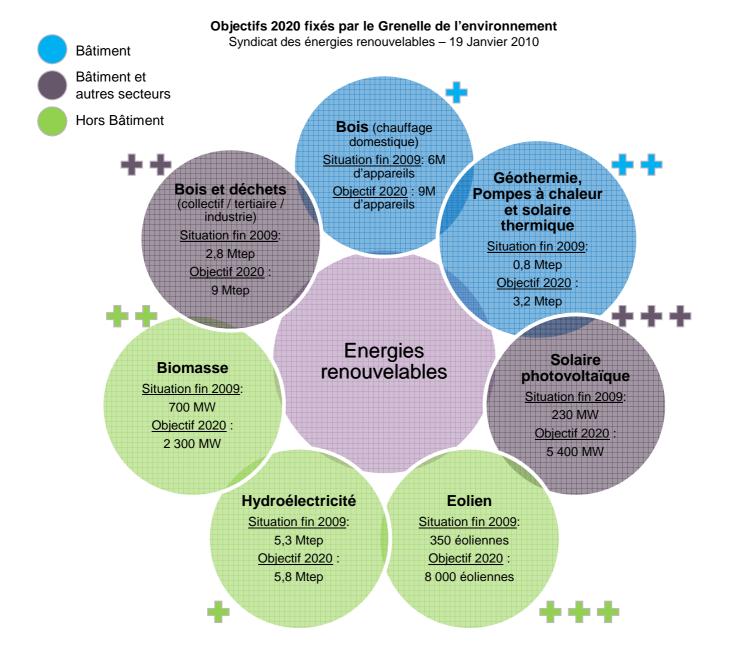


Objectif 4 : Développer les énergies renouvelables

23% d'énergies renouvelables en 2020 dans la consommation finale d'énergie

Objectifs et enjeux

Le développement exponentiel des énergies renouvelables et leur production à une plus large échelle sont fondamentaux pour atteindre les **objectifs du Grenelle** dans le secteur du Bâtiment. L'objectif est d'équilibrer la production énergétique française en adossant au réseau centralisé des systèmes décentralisés permettant davantage d'autonomie. Il s'agit aussi de réduire encore le contenu en carbone de l'offre énergétique française, et, dans un premier temps, d'atteindre l'objectif de 23% d'énergies renouvelables (énergie finale) en 2020, dans de bonnes conditions environnementales et de faisabilité. Cela suppose d'augmenter de 20 millions de tep la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique à l'horizon 2020. Il s'agit également de promouvoir les filières ENR (photovoltaïque, solaire thermique, éolien, bois, géothermie, réseaux de chaleur) en tenant compte des exigences environnementales.



Avec le concours...

...des membres de la CERA







Fédération Française du Bâtiment Région Rhône-Alpes

Fédérations du Bâtiment et des Travaux Publics : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie

































...de la Région Rhône-Alpes



...de l'ADEME





Cellule Economique Rhône-Alpes

Le Britannia – Allée C - 20, boulevard Eugène Deruelle 69432 Lyon cedex 02 Tél: 04-72-61-06-30 - Fax: 04-78-14-57-08 - E-mail : cera@cera-btp.fr

Site regional : www. cellule-eco-rhone-alpes.asso.fr
Site national : www.cerc-actu.com